

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET
COMMUNICATIONS

Rapport annuel 1967

CANQ
TC
100
1967

B

42
5

639695

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
700, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST,
21^e ÉTAGE
QUÉBEC (QUÉBEC) - CANADA
G1R 5H1

A l'honorable
Fernand Lizotte, m.d.,
Ministre des Transports et Communications

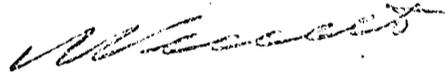
Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous sou-
mettre le rapport 1967 concernant les activités
des différents services du ministère des Trans-
ports et Communications.

Veuillez agréer, monsieur le
ministre, l'expression de mes sentiments les plus
distingués.

Cordialement vôtre,

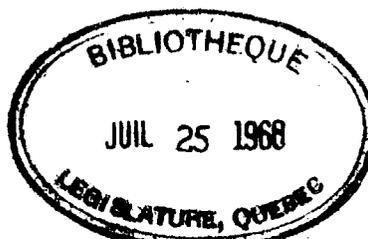
Le sous-ministre



Jacques Verreault

Québec, 18 avril 1968.-

QANQ
TC
100
1969



TABIE DES MATIERES

AVANT-PROFOS	1
INTRODUCTION	2
BUDGET	4
BUREAU DU PERSONNEL	8
BUREAU DES VEHICULES AUTOMOBILES	10
a) dépenses	11
b) véhicules immatriculés	12
c) permis de conduire	18
d) responsabilité financière	20
e) statistiques d'accidents	23
(voir: note soulignée à la p. 21)	
f) Comité médical consultatif	24
SERVICE DE L'INFORMATIQUE	26
SERVICE DE LA SECURITE ROUTIERE	29
SERVICE D'INSPECTION	40
SERVICE AERIEN	42
SERVICE MARITIME	49
PERMIS SPECIAUX	53
REGIE DES TRANSPORTS	54
REGIE DES SERVICES PUBLICS	68
BUREAU DES EXPROPRIATIONS DE MONTREAL	70

AVANT-PROPOS

Il y a différentes façons de concevoir un rapport annuel. Le ministère des Transports et Communications s'est arrêté à la formule qui lui est apparue comme la plus apte à vraiment renseigner sur l'activité et le travail accompli.

Le présent rapport est appelé "1967", mais chacune des parties qui l'intègre ne couvre pas la même période. Il s'agit toujours d'une période de douze mois, mais ce ne sont pas toujours les mêmes douze mois. Ce fut du reste ainsi au cours des récentes années et l'on a semblé dans tous les milieux intéressés être content de la procédure adoptée.

Le budget du ministère proprement dit couvre l'année fiscale. Les régies affiliées font rapport en relation aux années d'exercice que les législateurs leur ont données.

En ce qui a trait au Service aérien, l'année de calendrier 1967 est suivie. Il en est de même dans le rapport quant aux immatriculations de véhicules. En somme, dans la mesure où il a semblé possible d'offrir des données plus récentes sans nuire à une bonne intelligence de l'activité et du travail, ce fut fait.

Le ministère n'a certes pas la prétention d'avoir préparé un rapport qui soit d'une haute tenue -- en particulier sur le plan des arts graphiques -- mais il a voulu offrir le plus fidèle reflet que possible de son activité d'une année.

INTRODUCTION

On ne peut concevoir, sans transport ni communication, que le Québec puisse réellement mettre en valeur ses ressources agricoles, industrielles, minières et forestières, ni développer maintes autres activités, y compris divers services administratifs, techniques et sociaux.

En conséquence, le ministère des Transports et Communications est mandaté dans des champs d'activités qui conditionnent la vie même de la société civile.

Il fut créé par une loi spéciale sanctionnée le 27 novembre 1952. On a donné au nouveau ministère du gouvernement du Québec les compétences suivantes:

- a) le transport routier dans la province;
- b) l'application de la loi des véhicules automobiles, sauf la surveillance de la circulation sur les routes et la poursuite des infractions à cette loi, qui relèvent du ministère de la Justice;
- c) la surveillance et le contrôle, dans les limites de la compétence du Québec, des entreprises de transport de voyageurs ou de marchandises par chemin de fer, tramway, navigation ou voies aériennes; de transport ou de distribution, par voie de canalisation, de pétrole, de gaz ou d'eau, à l'exception des aqueducs municipaux; de transmission, de distribution, de vente ou de production de gaz, de vapeur, de chaleur, de lumière ou de force motrice produits autrement que par l'électricité; de transmission de messages télégraphiques ou téléphoniques.

Quoique créé à la fin de novembre 1952, le ministère ne commença à opérer qu'en janvier 1955, alors qu'un sous-ministre y fut nommé qui s'adjoignit quatorze autres fonctionnaires

dont un conseiller juridique et un directeur de bureau à Montréal.

Un tableau sommaire donnera la progression constante et l'augmentation du personnel.

A ses débuts, le ministère des Transports et Communications ne comprenait, à toutes fins pratiques, que la Régie des transports et un Service d'inspection qui s'organisa graduellement.

Un embryon de service en sécurité routière prit naissance en 1958 et commença à se développer. Au cours des années suivantes, le ministère a réuni ou organisé sous sa responsabilité les services et régies ci-après:

- Administration -
- Bureau de l'information -
- Bureau du personnel -
- Bureau des expropriations -
- Bureau des véhicules automobiles -
- Régie des services publics -
- Régie des transports -
- Service aérien -
- Service de la sécurité routière -
- Service d'inspection -
- Service maritime -
- Service de l'informatique -

Le ministère bénéficie de plus d'un Service de la comptabilité dont tous les membres sont rattachés au ministère des Finances, et d'un Bureau du contentieux dont les deux avocats appartiennent au ministère de la Justice.

BUDGET

Au cours de l'année fiscale, close le 31 mars 1967, le ministère des Transports et Communications a perçu la somme de \$62,656,795.58 provenant de sources très variées, soit licences, permis, immatriculations de véhicules, honoraires de régies, etc.

Les déboursés pour la même période furent de \$11,124,576.30.

Si l'on compare les revenus de 1965/1966 avec ceux de 1966/1967, l'on peut constater une augmentation de 5.89%, tandis que pour les déboursés une augmentation de 22.22%.

Il faut toutefois souligner que les dépenses de l'exercice contiennent une immobilisation de \$2,000,000, laissant des déboursés ordinaires de \$9,124,576.30. En regard de ceux-ci, l'augmentation de l'exercice représente 9.17%.

ETAT DES DEPENSES POUR L'ANNEE 1966/67

(CF Comptes publics pp: 683 à 687)

<u>ARTICLE</u>	<u>CREDITS</u>	<u>DEPENSES</u>
1.- Administration	388,100.00	362,665.25
2.- Service d'inspection	574,100.00	365,852.91
3.- Service central de transport aérien	676,500.00	651,764.72
4.- Bureau des véhicules automobiles	6,414,300.00	5,977,234.16
5.- Sécurité routière, y compris subventions	623,600.00	430,843.60
6.- Régie des transports	529,000.00	497,779.06
7.- Régie des services publics	255,700.00	235,821.42
8.- Bureau des expropriations de Montréal	93,750.00	92,981.77
9.- Subventions pour fins de transport maritime et aérien	627,000.00	502,949.26
10.- Dépenses diverses et imprévues	10,000.00	6,689.15
TOTAL:	10,192,050.00	9,124,576.30
11.- Dépenses en immobilisation	2,000,000.00	2,000,000.00
GRAND TOTAL:	12,192,050.00	11,124,576.30

ETAT DES REVENUS POUR L'ANNEE 1966/67

(CF Comptes publics p. 109)

Privilèges, honoraires, licences, permis et divers

Véhicules automobiles:

Licences, enregistrement et plaques, année 1965	59,815,535.78	
Examens et démonstrations de conduite	505,399.00	
Régie des transports:	1,904,225.48	
Régie des services publics:	37,777.50	
Bureau des expropriations de Montréal:	70,775.00	
Indemnités, assurance-accidents:	124,784.46	62,458,497.22

Ventes et services

Ventes de listes de propriétaires de véhicules automobiles, de détenteurs de licences et copies de certificats-	183,278.12
---	------------

Recouvrements

Dépenses des années antérieures	15,020.24
	<u>\$62,656,795.58</u>

N.B.- Le présent rapport tient compte des modifications apportées dans la présentation des différents postes budgétaires. Afin de permettre des comparaisons au moins partielles avec les exercices antérieurs, on trouvera aux deux pages suivantes les états des dépenses et des revenus correspondants aux récentes années.

ETATS DES DEPENSES D'EXERCICES FINANCIERS ANTERIEURS

-6-

	<u>1960/61</u>		<u>1961/62</u>		<u>1962/63</u>	
	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>
Administration	465,000.00	440,120.18	2,315,638.08	2,134,352.44	213,000.00	203,246.42
Service d'inspection	-----	-----	-----	-----	260,000.00	244,006.44
Service aérien	425,000.00	409,775.99	209,000.00	123,890.04	445,000.00	432,314.14
Bureau des véhicules autos.	-----	-----	(a) 710,555.66	676,191.13	3,940,000.00	3,708,253.11
Sécurité routière (b)	75,000.00	74,996.43	(c) 85,000.00	74,696.74	230,000.00	213,598.02
Régie des transports	375,000.00	367,009.62	455,000.00	379,887.34	470,000.00	439,276.84
Régie des services publics	180,000.00	171,100.52	235,000.00	193,857.04	285,000.00	216,615.11
Bureau des expropriations	-----	-----	-----	-----	-----	44,849.33
Subventions maritimes	557,524.46	556,774.46	460,000.00	456,025.00	570,000.00	569,990.00
Dépenses diverses	15,000.00	14,038.69	17,766.00	17,334.66	15,000.00	13,003.19
Total	2,148,524.46	2,071,557.13	4,487,959.74	3,937,470.68	6,428,000.00	6,072,309.25

	<u>1963/64</u>		<u>1964/65</u>		<u>1965/66</u>	
	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>
Administration	275,700.00	233,178.02	341,500.00	314,346.95	328,250.00	294,903.99
Service d'inspection	326,300.00	285,340.85	380,000.00	345,973.08	462,400.00	359,543.16
Service aérien	469,100.00	409,560.28	536,000.00	495,974.79	672,650.00	599,758.27
Bureau des véhicules autos.	4,277,800.00	4,093,560.10	4,857,000.00	4,622,599.99	5,897,300.00	5,416,503.37
Sécurité routière	257,100.00	189,572.98	243,500.00	205,946.18	467,600.00	347,273.00
Régie des transports	520,400.00	467,792.18	480,000.00	439,481.74	525,350.00	476,424.76
Régie des services publics	261,400.00	235,759.15	283,000.00	236,095.90	285,500.00	239,235.30
Bureau des expropriations	85,000.00	76,723.78	106,000.00	79,993.21	101,700.00	85,076.37
Subventions maritimes	578,000.00	523,462.40	673,000.00	658,000.00	572,000.00	530,612.60
Dépenses diverses	10,000.00	8,019.68	10,000.00	4,537.23	10,000.00	8,964.49
Total	6,976,800.00	6,446,245.64	7,805,000.00	7,402,949.07	9,322,750.00	8,358,295.31

NOTE: a) Commissions aux émetteurs de licences de véhicules automobiles et plaques pour véhicules automobiles -
b) c) Propagande en faveur de la sécurité routière -

EXERCICES FINANCIERS ANTERIEURS

REVENUS

	<u>1959/1960</u>		<u>1960/1961</u>		<u>1961/1962</u>
Régie des transports (honoraires)	782,508.81	(honoraires)	909,167.77	(honoraires)	1,087,096.99
Régie des services publics	25,657.55		21,135.10		27,951.50
Véhicules automobiles	-----		-----		44,712,691.78
Moins remboursements R.T.	4,481.58	R.T.	5,047.23	R.T.	6,736.76
				V.A.	116,343.77
Total (moins remboursements)	803,684.78		925,255.64		45,704,659.74
	<u>1962/1963</u>		<u>1963/1964</u>		<u>1964/1965</u>
Bureau des expropriations de Montréal	-----		-----	(e)	252,325.00
Régie des transports (a)	1,264,497.53		1,407,301.81		1,602,041.67
Régie des services publics	28,717.50		32,522.64		26,991.40
Véhicules automobiles (b)	47,825,026.98	(d)	50,194,168.63		53,636,137.41
Véhicules automobiles (c)	67,608.41	(c)	114,705.45		147,770.63
Ventes de rebuts	4,608.64		12,666.33		11,361.66
Taxes de vente et d'accise	691.17		528.51		3,998.32
Dépenses des années antérieures	6,457.72		215.98		2,608.25
Autres revenus	1,111.43		1,710.74		16.91
Indemnités, assurance-accidents	-----		5,832.71		101,524.62
Moins remboursements R.T.	7,190.53	R.T.	3,858.00		-----
		V.A.	161,297.54		-----
	115,302.92				-----
Total (moins remboursements)	49,076,325.93		51,604,497.26		55,784,775.87
					59,169,701.04

NOTE:-

- a) honoraires, ventes et services divers -
- b) licences, permis -
- c) ventes de listes de propriétaires de véhicules automobiles et de détenteurs de permis et copies de certificats -
- d) licences et permis, licences, immatriculations et plaques, année 1963 - examens et démonstrations de conduite, véhicules publics, péage par mille -

- e) Les revenus ont un poste budgétaire particulier pour une première année; le Bureau des expropriations de Montréal fut fondé par une loi sanctionnée le 20 juin 1962 mais, jusqu'à l'année financière 1964/1965, la procédure comptable adoptée fut d'appliquer les revenus contre les dépenses -

-3-

BUREAU DU PERSONNEL

A la différence de la plupart des autres Services, qui s'occupent chacun d'une ou de plusieurs parties des mandats que le législateur a confié aux Transports et Communications, le Bureau du personnel s'intéresse aux compétences du ministère en son entier puisqu'il a des tâches administratives à l'égard de tous les employés.

Le tableau de la page suivante illustre la progression du nombre des employés en 14 ans et leur répartition selon les Services. Les employés du Bureau du personnel y sont intégrés à l'Administration.

Depuis la venue du syndicalisme dans la fonction publique, le travail du Bureau s'est beaucoup augmenté. Il est devenu responsable au ministère de l'application de six conventions collectives. Il a de plus contribué au cours de l'année 1967 à la négociation de plusieurs nouvelles ententes particulières de travail concernant les examinateurs et les téléphonistes du Bureau des véhicules automobiles de Montréal, les agents de la paix, les pilotes d'avion et les techniciens du Service aérien.

Le Bureau s'occupe aussi des concours à l'intention de certaines catégories d'aspirants à la fonction publique, des concours d'avancement au ministère, des embauchages occasionnels et de ceux d'étudiants, des accidents de travail, des griefs, des révocations et des mises à la retraite.

Durant l'année 1967, il a travaillé à la mise au point d'un nouveau système destiné à mieux contrôler les présences, le surtemps, les absences, les congés de maladie, les vacances et, d'une façon plus générale, les mouvements du personnel. Ce système amélioré entrera en vigueur en avril 1968.

STATISTIQUES DE PERSONNEL

Années fiscales	Autres Services	Administration	Bureau des Expropriations de Montréal	Bureau des Véhicules-Automobiles	Informatique	Inspection	Régie des Services Publics	Régie des Transports	Service Aérien	Sécurité Routière	TOTAL
1954 - 1955	15					22	75				112
1955 - 1956	45					23	79				147
1956 - 1957	52					22	84				158
1957 - 1958	62					23	82				167
1958 - 1959	67					19	84				170
1959 - 1960	77					20	82				179
1960 - 1961	121					24	85				230
1961 - 1962	146		616			30	81				873
1962 - 1963	159	6	686			28	90				969
1963 - 1964	179	10	735			30	90				1044
1964 - 1965	-	47	10	814	59	27	81	72	30		1140
1965 - 1966	-	51	9	829	57	26	82	72	29		1155
1966 - 1967	-	57	10	766	126	59	25	81	76	47	1247
(Bord. paie 21-2-68)	-	52	10	782	149	64	26	85	87	47	1302
1967 - 1968											

Québec, le 26 février 1968.-

BUREAU DES VEHICULES AUTOMOBILES

La première loi des véhicules automobiles au Québec remonte à 1906; c'est la même année que l'on a commencé à émettre des permis de conducteurs et de chauffeurs. On ne disposait à l'époque que d'une petite section administrative rattachée au ministère du Revenu.

L'expansion en un demi-siècle s'est révélée extrêmement considérable. La juridiction sur le Bureau des véhicules automobiles appartient au ministère des Transports et Communications depuis le 1er juillet 1961.

Afin de montrer le rythme du développement, voici les nombres de véhicules immatriculés au Québec durant trois années particulières. On en comptait 455,200 en 1950; après dix ans, c'était 1,161,599; sept années plus tard, en 1967, le nombre s'établissait à 1,872,585.

L'administration du Bureau des véhicules automobiles est devenue à la fois complexe et dotée des normes d'efficacité les plus avancées que possible. On trouvera dans les pages qui suivent un résumé de l'activité et des travaux de l'année 1966.

BUREAU DES VEHICULES AUTOMOBILES
NATURE DES DEPENSES AU COURS DE L'ANNEE FISCALE
DU 1er AVRIL 1966 AU 31 MARS 1967

Traitements	\$3,485,789.36
Salaires	\$ 118,936.81
Frais de voyage	\$ 74,082.19
Frais de bureau	\$ 274,596.93
Matériel, articles de bureau, impressions, abonnements, achats, entretien et opération d'automobiles	\$ 301,646.85
Commissions aux émetteurs de licences des véhicules automobiles	\$ 730,092.07
Plaques d'immatriculation	\$ 623,892.82
Traitement électronique des données	\$ 122,241.52
Autres dépenses	\$ 246,180.61
	<hr/>
	\$5,977,459.16
Moins avance dont compte à rendre	225.00
	<hr/>
	\$5,977,234.16
	<hr/> <hr/>

VEHICULES IMMATRICULES DURANT L'ANNEE DE CALENDRIER 1967

	Véhicules de promenade	1,217,966
	Véhicules de promenade de louage	26,407
"A"	Autobus (transport public)	5,156
"AE"	Autobus (transport d'écopliers)	8,121
"AP"	Autobus (transport privé)	132
"C"	Tracteurs agricoles	65,185
"CC"	Véhicules de promenade, propriété de membres du corps consulaire	217
"CD"	Véhicules de promenade, propriété de membres du corps diplomatique	67
"E"	Transport d'écopliers de pas plus de sept à la fois, autorisé et payé par une Commission scolaire	188
"F"	Véhicules de commerce	160,023
"FR"	Véhicules de remorquage	2,574
"FX"	Véhicules de commerce de louage	5,873
"G"	Véhicules appartenant à tout gouvernement, à l'exception de celui du Québec, et à certaines institutions subventionnées	15,045
"GP"	Véhicules appartenant au gouvernement du Québec	6,865
"H"	Ambulances et corbillards	894
"K"	Véhicules de promenade et camionnettes utilisés dans certaines régions isolées	2,916
"L"	Véhicules de livraison	20,253
"M"	Motocyclettes	33,271
"MD"	Véhicules de promenade appartenant aux membres du collège des médecins et chirurgiens du Québec	2,733
"N"	Camions de ferme	38,289
"P"	Véhicules utilisés exclusivement sur les routes et terrains privés	11,050
"R"	Remorques commerciales et privées	114,896

"RL"	Remorques de livraison	13,017
"S"	Traineaux-mobiles (ski-doo)	20,546
"SN"	Autos-neige, souffleurs à neige	651
"T"	Véhicules-taxis	14,170
"U"	Remorques de ferme	70,890
"VE2"	Véhicules de promenade appartenant aux membres de l'Association des radios-amateurs du Québec Inc	965
"W"	Véhicules ou machineries industriels qui ne peuvent être utilisés pour le transport de marchandises ou de matériaux	13,024
"WH"	Véhicules munis d'outillage servant exclusivement à l'entretien des chemins d'hiver	1,201
		<hr/>
	TOTAL:	1,872,585
		<hr/> <hr/>

IMMATRICULATION (PAR COMTE) DES VEHICULES AUTOMOBILES

- 1967 -

Abitibi Est et Ouest	32,283
Argenteuil	8,079
Arthabaska	12,957
Bagot	7,079
Beauce	19,840
Beauharnois	16,278
Bellechasse	6,736
Berthier	9,328
Bonaventure	8,186
Brôme	2,527
Chambly	36,569
Champlain	14,575
Charlevoix	8,171
Châteauguay	17,724
Chicoutimi	39,195
Compton	11,711
Deux-Montagnes	20,739
Dorchester	7,906
Drummond	17,586
Duplessis	10,320
Frontenac	9,778
Gaspé	12,622
Gatineau	12,694
Hull	32,707
Huntingdon	5,911
Iberville	11,080
Iles-de-la-Madeleine	2,353

Montréal "Les Iles"	737,557
Joliette	15,949
Kamouraska	7,425
Labelle	8,985
Lac St-Jean	28,246
Laprairie	20,036
L'Assomption	16,827
Laviolette	18,118
Lévis	22,831
L'Islet	5,860
Lotbinière	10,648
Maskinongé	9,982
Matane	13,753
Matapédia	5,930
Mégantic	18,995
Missisquoi	16,432
Montcalm	6,606
Montmagny	8,758
Napierville	7,832
Nicolet	12,962
Papineau	10,810
Pontiac	7,745
Portneuf	13,585
Québec "et les environs"	121,013
Richelieu	12,851
Richmond	13,536
Rimouski	12,649
Rivière-du-Loup	14,181
Rouville	14,800
Rouyn-Noranda	12,261
Saguenay	16,014

Shefford	21,839
Sherbrooke	24,730
Soulanges	5,249
St-Hyacinthe	18,844
St-Jean	11,731
St-Maurice	11,748
Stanstead	14,193
Témiscamingue	7,343
Témiscouata	7,567
Terrebonne	52,078
Trois-Rivières	17,688
Vaudreuil	14,528
Verchères	18,750
Wolfe	2,961
Yamaska	5,225

Total: 1,872,585

Note générale

Le Bureau des véhicules automobiles répartit l'exécution du travail en de larges unités administratives appelées "divisions". Celles-ci groupent des "sections".

DIVISION DU CONTROLE

Une comptabilité particulière relève de cette division, dont elle forme une section. On y tient compte de tous les argents perçus -- \$77,171,444.28 en 1966/67 -- et on y établit les commissions à verser chaque mois aux émetteurs d'immatriculations.

Il convient de souligner qu'en plus des encaissements ordinaires la section de la comptabilité s'occupe des taxes de ventes

perçues au nom du ministère des Finances. Ce poste a représenté \$14,303,628.62 au cours de l'exercice 1966/67.

La même division comprend une section de vérification qui, durant l'année, a manipulé plus de trois millions de documents.

DIVISION DE L'ADMINISTRATION

On appelle ainsi la réunion d'un assemblage de tâches essentielles en vue d'une bonne administration: les approvisionnements et l'entreposage, les permis aux garagistes commerçants et la vérification de formules (VIN), l'inventaire et les statistiques, les services auxiliaires.

Il pourrait être fait état d'un grand nombre de détails afin d'illustrer le travail de cette division et l'efficacité à laquelle il atteint.

Un exemple seulement: durant l'année 1967, les 60,456 jeux de plaques retournés au siège social par l'ensemble des 265 bureaux d'émetteurs dans la province ont représenté 3.4% du total des jeux de plaques manufacturés.

DIVISION DE L'IMMATRICULATION

Il y a eu durant l'année 1967 au Québec, l'immatriculation de 1,872,585 véhicules automobiles de toutes catégories. On aura pris connaissance aux pages 12 et 13 du présent rapport de la répartition des immatriculations selon les sortes de véhicules, et aux trois pages suivantes de la répartition selon les régions territoriales.

Le travail de l'année aura requis la manipulation de plus de trois millions et quart de documents à des fins de classement initial, de sortie pour renseignements et reclassement ultérieur, de relations avec le Service de l'informatique.

Une section a pour tâche de collaborer avec les corps

policiers et d'autres organismes. Elle a trouvé et donné 744,110 renseignements par correspondance, par téléphone ou par téléscripteurs. Le service qu'elle rend est de 24 heures par jour et tous les jours de l'année.

DIVISION DES PERMIS DE CONDUIRE

Au point de vue administratif, les permis de conduire relèvent d'une division du Bureau des véhicules automobiles. La responsabilité technique est cependant partagée depuis les derniers mois de l'année 1966 avec le Service de l'informatique.

Depuis avril 1965, les permis de conduire sont renouvelables à chaque année impaire le jour anniversaire de la naissance du détenteur. L'année 1967 étant impaire, il y a donc eu un renouvellement général et le nombre des permis s'est élevé à 1,784,873. Selon un partage qui illustre les procédures utilisées, le nombre se répartit comme suit:

- formules (IBM) sans correction: 1,411,139 ou 79.1%
- formules (IBM) avec correction: 261,337 ou 14.6%
- formules complétées à la main: 112,397 ou 6.3%

Section des examens de conduite:

Les sept employés de cette section ont vérifié 337,547 rapports d'examens et les nombreux documents qui s'y rattachaient. Ce total de 1967 peut être réparti de la façon suivante:

	<u>hommes</u>	<u>femmes</u>	<u>totaux</u>
- permis temporaire	62,233	83,738	145,971
- permis de conducteur	85,611	59,939	145,550
- permis de chauffeur	45,627	399	<u>46,026</u>
Grand total: -			337,547

Les statistiques révèlent que plus d'hommes qu'auparavant cherchent à acquérir l'expérience requise avant de demander un

permis régulier. Dans l'ensemble et pour les deux sexes, la moyenne d'émission des permis temporaires, par rapport aux permis réguliers, est maintenant d'environ 80%.

A compter du 10 juillet 1967, une initiative nouvelle est mise en vigueur par suite d'une entente intervenue entre les ministres des Transports des provinces canadiennes. Elle consiste à échanger, sans examen, les permis d'autres provinces contre des permis québécois lorsque des conducteurs de l'extérieur déménagent au Québec. Il y a eu 4,396 cas du genre jusqu'au 31 décembre 1967, et 59.1% d'entre eux concernaient des permis originaux de l'Ontario.

En 1967 aussi, la section a pris les mesures nécessaires afin que tous les détenteurs de permis âgés de 70 ans et plus subissent un examen de compétence en 1968.

Parmi le travail des autres sections rattachées à la division des permis de conduire, il convient de mentionner le classement et la mise à jour constante, en 1967, de 3,506,091 documents, ainsi que des renseignements fournis après recherches sur 310,423 d'entre eux.

Comité médical consultatif:

La création d'un Comité médical consultatif auprès du ministère des Transports et Communications, le 20 février 1967, est une initiative capitale de l'année. Il en est fait mention ici parce que le Comité travaille surtout en collaboration avec la division des permis de conduire du Bureau des véhicules automobiles, ce qui a du reste occasionné une mise en branle complexe à laquelle la division a beaucoup aidé.

Une partie spéciale du présent rapport 1967 sera consacrée au Comité médical consultatif (voir page 24).

DIVISION DES BUREAUX EXTERIEURS

Dans un territoire aussi vaste que le Québec, la nécessité de rapprocher les services du consommateur oblige à une décentralisation assez prononcée et à une formule administrative qui tienne compte de ce besoin. Le rapport couvre à ce propos l'année fiscale, c'est-à-dire les 12 mois compris entre le 1er avril 1966 et le 31 mars 1967.

La division comprenait 229 bureaux répartis comme suit:

- bureaux combinés (émission et examens)	30
- bureaux simples d'examens de conduite	13
- bureaux simples d'émission de plaques	8
- bureaux à commission d'émission de plaques	147
- vendeurs d'automobiles (sans rémunération)	23
- Sûreté provinciale	4
- Clubs automobiles	3
- Hydro-Québec	1

DIVISION DE LA RESPONSABILITE FINANCIERE

La division de la responsabilité financière est responsable, aux points de vue technique et administratif, de la mise en vigueur de la Loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles (S.R.Q. 1964, ch. 231), et cela sous deux aspects:

1.- Veiller à ce que les suspensions découlant d'infractions au Code de la route et à certains articles du Code criminel soient effectivement et pleinement mises en vigueur; veiller aussi à ce que les formalités nécessaires à l'obtention d'un nouveau permis, dans ces cas, soient complétées.

2.- Voir à ce que les automobilistes non assurés, impliqués dans un accident, prouvent leur solvabilité pour l'avenir et règlent les dommages causés par l'accident.

Trois des quatre sections qui intègrent la division découlent du double mandat décrit. Elles se nomment: contrôle des suspensions, règlement des suspensions et classement. La quatrième section a pour tâche d'examiner les rapports de tous les accidents routiers du Québec, avec pertes matérielles de \$100 ou plus, de dégager des statistiques générales, de classer les rapports d'accidents et d'en fournir des copies sur demande. On y filtre de plus les rapports d'accidents qui peuvent entraîner, en vertu de la loi, des suspensions de permis de conduire.

Section des statistiques:

Le personnel de la section des statistiques s'occupe de dépouiller manuellement les rapports des accidents routiers du Québec. Une feuille ci-jointe donne un tableau général pour l'année 1967, mais il faut tenir compte d'un fait important: les accidents survenus dans les limites territoriales de Montréal n'y sont pas inclus depuis le mois de juin, sauf en ce qui a trait au nombre des morts. Or on sait qu'il y a eu dans la métropole 25,924 accidents depuis juin jusqu'en décembre 1967 inclusivement.

Section du contrôle des suspensions:

Toujours en 1967, il a fallu adresser 24,243 avis de suspension de permis de conduire à la suite d'accidents où des conducteurs impliqués n'avaient pas d'assurances, et 12,219 autres avis pour des infractions au Code de la route ou au Code criminel (art. 192, 193, 207, 221, 222 et 223). On a référé à la Sûreté du Québec 20,718 demandes de confiscations de permis.

Section du règlement des suspensions:

Le personnel de la section ainsi désignée s'occupe des visiteurs, de la correspondance et des appels téléphoniques. Il explique les diverses exigences de la Loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles. Il vérifie ce qui doit l'être et

autorise une levée de suspension ou une émission de permis de conduire et de plaques d'immatriculation lorsqu'un dossier satisfait aux exigences de la loi.

On a réglé au cours de l'année 18,559 dossiers d'accidents et on a fermé 6,170 dossiers d'infractions par suite de l'expiration des périodes de suspensions et de l'obtention des documents requis.

La section du règlement des suspensions a perçu \$213,855.01 en dépôts faits en vertu de la loi et elle a remis \$181,699.59. Au 30 novembre 1967, il restait en dépôt au ministère des Finances en vertu de la Loi de l'indemnisation une somme totale de \$430,568.77.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

BUREAU DES VÉHICULES AUTOMOBILES
SECTION DES ACCIDENTS ET STATISTIQUES

PÉRIODE... Janvier à décembre 67

A ACCIDENTS RAPPORTÉS		B CLASSIFICATION DES ACCIDENTS							C VÉHICULES IMPLIQUÉS								
		Journal de la semaine	Mortels	Corporels	Matériels	TOTAL	Direction	Localisation	Véhicule promenade... 175556								
Mortels.....	1393	Dimanche.....	241	3933	13280	17454	Filant droit.....	31222	Chemin droit.....	46873	Camion.....	21265					
Dommages corporels.....	22862	Lundi.....	149	2795	12172	15116	Rencontrant.....	6270	Intersection.....	42795	Taxi.....	8220					
Dommage matériels.....	92084	Mardi.....	138	2454	11083	13675	Suivant.....	9268	Courbe.....	17545	Autobus.....	3005					
TOTAL:.....	116339	Mercredi.....	138	2645	11113	13896	Dépassant.....	6946	Côte.....	6081	Motocyclette.....	2234					
ACCIDENTS MORTELS.....	1393	Jeudi.....	159	2828	12365	15352	Croisant.....	19669	Pass. à niveau.....	235	Véhicule ferme.....	577					
Morts.....	1622	Vendredi.....	221	3742	15579	19542	Tournant.....	14974	Pont.....	2456	Divers.....	3456					
Conducteurs.....	625	Samedi.....	347	4465	16492	21304	Reculant.....	1975	Indéterminé.....	354	TOTAL:.....	217313					
Occupants.....		TOTAL:.....	1393	22862	92084	116339	Stationné-Arrêté.....	12178	Animal.....	707	Objets fixes.....	11188					
Adultes.....	399								Ralentissant.....	6278	Bicyclette.....	1513					
Enfants.....	81								Dérapant.....	7174	Train.....	230					
Cyclistes.....	9								Indéterminé.....	385	Traction animale.....	27					
Piétons.....	614								TOTAL:.....	116339	TOTAL:.....	116339					
Adultes.....	225								D VICTIMES - GENRE ET SEXE			E ACCIDENTS URBAINS - RURAUX			F CONDUCTEURS - ÂGE		
Enfants.....	239								URBAINS..... 71471			AGE - SEXE - M F TOTAL					
TOTAL:.....	1622	TUÉS: 1622							Montréal.....	18486	Drummondville.....	660	↓ 16.....	363	23	386	
DOMMAGES CORPORELS.....	22862	BLESSÉS: 34945							Québec.....	5077	Rimouski.....	458	16-24.....	48391	4127	52518	
Blessés.....	34945								Hull.....	1176	Rouyn.....	718	25-34.....	56902	5127	62329	
Conducteurs.....	11610								Trois-Rivières.....	1495	Chicoutimi.....	1153	35-44.....	39358	4521	43879	
Occupants.....									St-Hyacinthe.....	286	Sherbrooke.....	1693	45-59.....	29435	3117	32552	
Adultes.....	13380								Showinigon.....	872	Autres villes.....	39397	60-+.....	8812	433	9245	
Enfants.....	2818								TOTAL:.....	27392	TOTAL:.....	44079	Indéterminé.....	3939	103	4042	
Cyclistes.....	1224								RURAUX..... 44868			TOTAL: 187200 17751 - 201951					
Piétons.....	61217								GRAND TOTAL..... 116339			I TEMPS DU JOUR					
Adultes.....	2024											Jour.....			70560		
Enfants.....	3672											Nuit.....			45779		
TOTAL:.....	34945											TOTAL: 116339					
DOMMAGES MATÉRIELS.....	92084																
TOTAL DES ACCIDENTS:.....	116339																
		G COMPARATIF					H CUMULATIF										
		Mois →	Courant	Année Dernière	Mois →	Courant	Année Dernière	A date →	Cette Année	Année Dernière	A date →	Cette Année	Année Dernière				
		Accidents			Blessés			Accidents	116339	135134	Blessés	34945	41223				
		Morts			Véhicules			Morts	1622	1717	Véhicules	217313	254975				

DÉLIT DE FUITE: Appréhendés: 2521 Non Appréhendés: 2883 TOTAL: 5404 APP 2362 NON APP 4215 1966 TOTAL: 6577

COMITE MEDICAL CONSULTATIF

Une initiative capitale du ministère, durant l'année 1967, a été la mise au travail d'un Comité médical consultatif qui a pour but principal d'étudier, en rapport à l'émission ou au renouvellement de permis de conduire, tous les cas médicaux ou para-médicaux.

Le Comité fut créé le 20 février par le décret ministériel numéro 339. Ses membres sont MM. les docteurs Armand Rioux (élu président à la première séance), J.-N. Chassé, Jacques Audet, Georges-A. Daigle et Laurent Patry.

Le 31 août, M. le docteur Charles Angers fut nommé directeur médical attaché au Bureau des véhicules automobiles. On établissait ainsi une permanence médicale au niveau du haut fonctionnarisme et on assurait une liaison plus commode entre le Comité médical et l'administration quotidienne au sujet des permis de conduire.

Séances et organisation:

Entre le 24 avril et le 4 décembre, le Comité a tenu 34 séances aux bureaux de Québec du ministère et une autre à Montréal, au Pavillon du Québec sur le site de l'Expo 67.

Au cours des séances ou autrement, le Comité a consulté un grand nombre de spécialistes des diverses disciplines médicales afin de mettre au point des formules de rapports et un guide à l'intention des médecins qui sont appelés à les compléter. On explique dans ce guide comment il convient de déterminer l'aptitude à conduire un véhicule automobile en ce qui a trait aux exigences physiques et psychiâtriques. On y mentionne aussi l'effet des médicaments et de l'intoxication sur l'habileté à conduire. Lorsque l'année 1967 s'est terminée, la préparation du Guide était aux derniers stades et on devait le tirer à environ 10,000 exemplaires.

Etude de dossiers:

Le Comité a de plus fait l'étude de 5,317 dossiers concernant les demandes de renouvellement de permis de conduire. Il a fait des recommandations positives dans 3,954 cas, et plus tard dans 1,091 autres après une seconde étude des dossiers auxquels s'étaient ajoutés des certificats médicaux supplémentaires. On a compté aussi 108 demandes rejetées temporairement mais pouvant être objets de revisions après un délai plus ou moins long, et 194 autres demandes définitivement refusées.

Selon les disciplines médicales, les décisions se partagent comme suit:

Médecine interne:	1,725 dossiers acceptés, 87 dossiers rejetés,
Ophthalmologie:	634 dossiers acceptés, 14 dossiers rejetés,
Orthopédie:	1,280 dossiers acceptés, 16 dossiers rejetés,
Psychiâtrie:	315 dossiers acceptés, 77 dossiers rejetés.

SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Pendant l'année fiscale 1967/68, le Service de l'informatique a dû acquérir un deuxième ordinateur afin de faire face à l'augmentation considérable des travaux à effectuer.

Le nombre d'heures d'utilisation par ordinateur est de 350 en moyenne par mois (temps indiqué par les compteurs électriques). Pour pouvoir atteindre un taux de production aussi élevé, les équipes d'opérateurs ont dû travailler en moyenne 576 heures par mois, soit 6 journées de 24 heures par semaine.

Afin d'alimenter les deux ordinateurs, 81 opérateurs de perforatrices ont perforé et vérifié 14 millions de cartes et 3,800,000 formulaires (sous forme de cartes), pour le renouvellement des permis de conduire et des plaques d'immatriculation de véhicules.

Il va sans dire que la Division de la vérification et du contrôle des documents a été très occupée pour administrer toutes ces transactions et on a même effectué obligatoirement des heures de travail supplémentaires.

Le Service a effectué des travaux pour les organismes suivants:-

BUREAU DES VEHICULES AUTOMOBILES

a) Division des permis de conduire

Le fichier magnétique des détenteurs de permis de conduire contient actuellement quelque 2 millions de dossiers qui sont mis à jour trois fois par semaine et avec lesquels les transactions suivantes sont effectuées:

- 1.- Impression mensuelle des avis de renouvellement pour les permis qui doivent être renouvelés le mois suivant.

- 2.- Impression trois fois par semaine des permis de conduire sur réception des avis de renouvellement.
- 3.- Emission des nouveaux permis de conduire à la suite d'examens.
- 4.- Impression des duplicata de permis.
- 5.- Administration des suspensions et des levées.
- 6.- Mise à jour des adresses sur réception des avis de changements.
- 7.- Administration des opérations servant à retrouver le nom ou l'adresse d'individus recherchés par le ministère de la Justice, celui de l'Education et différents organismes ou compagnies autorisés.

b) Division de l'immatriculation des véhicules

Le fichier magnétique de l'immatriculation des véhicules automobiles contient environ 1,800,000 dossiers qui sont mis à jour trois fois par semaine et avec lesquels les transactions suivantes sont effectuées:

- 1.- Impression annuelle de 1,800,000 avis de renouvellement des plaques d'immatriculation de tous les véhicules immatriculés dans la province.
- 2.- Impression des certificats d'immatriculation pour les propriétaires qui renouvellent leurs plaques par la poste. Impression des duplicata pour ceux qui en désirent.
- 3.- Traitement des renouvellements effectués par les quelques 225 bureaux d'émission du ministère.
- 4.- Traitement des transactions de ventes et d'achats effectués par les 2,500 commerçants en véhicules du Québec.
- 5.- Administration des suspensions de plaques d'immatriculation pour causes d'accidents.
- 6.- Mise à jour des adresses sur réception des avis de changements.
- 7.- Administration des opérations servant à fournir les renseignements demandés par téléscripteur ou par la poste, pour tous les corps policiers du Québec.
- 8.- Interrogation magnétique pour retracer les véhicules volés, selon les informations reçues de la Sûreté provinciale.
- 9.- Interrogation des dossiers magnétiques pour retracer les dossiers des propriétaires de véhicules impliqués dans des accidents graves, délits de fuite, ou tous autres cas considérés comme graves par les corps policiers ou le ministère de la Justice.

- 10.- Mise à jour des dossiers des commerçants en véhicules opérant dans la province, pour contrôler les versements de taxes de vente que ces derniers doivent effectuer mensuellement au ministère du Revenu.

REGIE DES TRANSPORTS

Mise à jour et administration des dossiers servant à l'émission des permis de Régie pour les véhicules assujettis à la loi de la Régie des transports.

SERVICE DU PERSONNEL

Création d'un fichier contenant les dossiers de tous les employés du ministère afin de pouvoir effectuer automatiquement les transactions suivantes:

- 1.- Enregistrement des heures d'entrée et de sortie.
- 2.- Compilation des retards, congés de maladies, vacances, congés spéciaux, etc... pour chaque employé.
- 3.- Calcul du temps supplémentaire.
- 4.- Administration générale des budgets de traitements des différents services du ministère.

COUP D'OEIL SUR L'AVENIR

Au cours du prochain exercice fiscal, le Service mettra au point un système qui permettra de relier en direct à l'ordinateur le réseau de télécommunication de la Sûreté provinciale et des autres corps policiers qui le désireront.

Ceci permettra aux policiers qui sont sur la route d'avoir un accès immédiat à tous les dossiers magnétiques, en se servant de leur radio-téléphone. Les réponses seront instantanées, de sorte que les vérifications des permis, certificats, etc... pourront être effectuées sur les lieux.

Les autres divisions de la Sûreté provinciale ainsi que le Service du Code de la route du ministère de la Justice auront également accès aux dossiers avec les mêmes commodités.

SERVICE DE LA SECURITE ROUTIERE

Plusieurs tableaux compléteront le résumé du travail que le Service de la sécurité routière a fait au cours de l'année 1967. On pourra s'y reporter afin de le mieux connaître.

Coup d'oeil général

Il y a eu durant l'année des changements dans l'organisation du Service et dans celui de certaines de ses divisions ou initiatives. Un fait nouveau qui mérite d'être souligné au départ, c'est l'adoption du décret numéro 1464, le 30 mai 1967, concernant l'inspection des véhicules automobiles de toutes catégories. Cette décision gouvernementale a facilité le travail du Service au sujet de l'inspection des autobus d'écoliers et des véhicules de promenade.

On a connu un ralentissement dans le programme des cliniques de perfectionnement en conduite de l'automobile. Les auxiliaires en recherches et en information du Service ont souvent dû être affectés à d'autres tâches, considérées plus urgentes ou prioritaires.

Le Service a amorcé des initiatives nouvelles au sujet de la formation de moniteurs en conduite de l'automobile, comme dans le domaine de la promotion et de l'information.

Transport des écoliers

Un groupe de 23 mécaniciens, travaillant sous direction en équipes de deux, a comme tâche d'effectuer 66 vérifications mécaniques sur les autobus et autres véhicules servant au transport des écoliers. Durant les six premiers mois de 1967, on a procédé à 5,418 vérifications complètes.

Afin d'accélérer le travail, des auxiliaires en

information ont visité à la reprise de l'année scolaire, en septembre, les 55 régionales catholiques, les 9 régionales protestantes et plusieurs commissions scolaires. La venue des mécaniciens étant mieux préparée, ceux-ci ont pu compléter 7,120 vérifications entre le 2 octobre et le 31 décembre, c'est-à-dire en trois mois. Le rendement des mécaniciens a donc augmenté de 31% malgré un temps réduit d'une moitié.

Concernant les examens de chauffeurs d'autobus d'écoliers, on en a fait 1,091 entre le 3 janvier et le 31 mai. Les statistiques révèlent que 967 chauffeurs furent acceptés au premier examen, 108 furent refusés temporairement et 16 autres définitivement.

Inspection des véhicules de promenade

Neuf allées d'inspection, installées à diverses périodes à 27 endroits, ont permis 40,129 premières ou secondes inspections. Il a fallu refuser 64% des véhicules à la première vérification, et 43% seulement d'entre eux ont subi un second examen.

La région métropolitaine de Montréal fut nécessairement négligée durant une partie de l'année à cause de l'Expo 67. C'est au mois d'août seulement qu'il fut possible d'installer une allée lourde d'inspection sous la voie élevée du boulevard métropolitain.

Par suite de plaintes reçues, une équipe a procédé à l'inspection de 165 véhicules lourds, propriété de deux compagnies de transport. Elle a trouvé des défauts majeurs dans huit d'entre eux, qui furent mis au rancart.

L'inspection a requis 23 employés, 7 allées régulières, 2 allées lourdes, 8 roulettes et 5 camions. Elle fut appuyée dans chaque région par une campagne d'information dirigée par le Service.

Auxiliaires en recherches et en information

Les cadres prévoient 11 auxiliaires au sein du Service et, par suite de décès ou de maladie, ce nombre est devenu complet en fin d'année seulement.

Durant les six premiers mois, les auxiliaires furent affectés à des cliniques de perfectionnement en conduite de l'automobile et à des cliniques d'information auprès des chauffeurs d'autobus d'écoliers.

Au mois de juin, le Service a amorcé une série de quatre émissions télévisées d'une demi-heure chacune au poste CHAU-TV, de Carleton. En juillet et août, il a lancé comme initiative nouvelle des Pistes juniors d'éducation routière en collaboration avec la compagnie Peugeot du Canada. Durant l'été aussi, les auxiliaires ont contribué à l'organisation des centres de vérification des voitures de promenade. Ils ont au cours de l'année participé à des congrès ou réunions de diverses natures.

Formation et enseignement

Il y a eu en 1967, comme fait nouveau, que le ministère de l'Education a rendu obligatoire l'enseignement de la conduite de l'automobile aux étudiants qui se spécialisent dans les métiers de l'automobile. De plus, les mêmes cours étaient facultatifs pour les autres étudiants de même niveau. Le Service de la sécurité routière a été ainsi entraîné à consacrer beaucoup d'efforts à la formation de maîtres comme moniteurs.

Au bénéfice de groupes de professeurs de l'enseignement secondaire, le Service a tenu des cours durant les fins de semaine et durant la période des vacances. Il s'est occupé aussi des aspirants-moniteurs des écoles commerciales de conduite, en ce qui a trait à l'enseignement théorique.

Campagne de promotion et d'information .

Le Service de la sécurité routière a émis des communiqués de presse dans le but d'informer le public des progrès accomplis dans l'inspection des autobus d'écoliers et dans l'examen de leurs chauffeurs.

Il a préparé et diffusé des messages aux journaux, à la radio et à la télévision, concernant l'inspection des véhicules de promenade et les cliniques d'éducation routière.

Ses membres ont participé à des émissions radiodiffusées et télédiffusées, d'une durée de cinq minutes à une demi-heure ou plus, dans le but de promouvoir la sécurité routière. Dans la région de Montréal, une campagne particulière de 196 messages s'est tenue à la télévision entre le 24 mai et le 22 septembre.

En utilisant l'ensemble des organes d'information, le Service a tenu du 22 décembre à la fin de l'année une campagne provinciale de sécurité routière portant sur la saison des Fêtes.

MINISTERE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
SERVICE DE LA SECURITE ROUTIERE

Rapport de vérification des autobus d'écoliers

PERIODE SCOLAIRE

Du 3 janvier 1967
au 30 juin 1967.

AUTOBUS VERIFIES	3,765		
AUTOBUS ACCEPTES		2,112	
AUTOBUS REFUSES (DEFECTUEUX)		1,653	
AUTOBUS IMMOBILISES			100
AUTOBUS MIS AU RANCART			30
CESSATION DE CONTRAT			24
PLAQUES ENLEVEES			54
AUTOBUS RE-VERIFIES	1,653		

PERIODE SCOLAIRE ET D'ETE

Du 2 juillet 1967
au 2 octobre 1967

AUTOBUS VERIFIES	313		
AUTOBUS ACCEPTES		232	
AUTOBUS REFUSES (DEFECTUEUX)		81	
AUTOBUS IMMOBILISES			1
AUTOBUS MIS AU RANCART			1
PLAQUES ENLEVEES			1
AUTOBUS RE-VERIFIES	81		

PERIODE SCOLAIRE

Du 2 octobre 1967
au 31 décembre 1967

AUTOBUS VERIFIES	4,815		
AUTOBUS ACCEPTES		1,906	
AUTOBUS REFUSES (DEFECTUEUX)		2,909	
AUTOBUS IMMOBILISES			107
AUTOBUS MIS AU RANCART			41
CESSATION DE CONTRAT			18
PLAQUES ENLEVEES			59
AUTOBUS RE-VERIFIES	2,305		

Note: L'inspection des autobus d'écoliers débutant au mois d'octobre de chaque année, ces chiffres ne peuvent d'aucune façon être additionnés pour former un total pour l'année 1967.

MINISTERE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

SERVICE DE LA SECURITE ROUTIERE

Examen des chauffeurs d'autobus d'écoliers

Période du 3 janvier au 31 mai 1967.

EXAMINES	1,091	
ACCEPTES	967	
REFUSES TEMPORAIREMENT	108	
REFUSES DEFINITIVEMENT	16	
RE-EXAMINES ET ACCEPTES		2

CAUSES DES REFUS

Eblouissement	50
Borgne	8
Infirmité	1
Age avancé	1
Devant porter des lunettes	134
N'ayant qu'un permis de conducteur	31
Cas référés au Comité médical	16

Note: Un chauffeur peut être refusé pour plus d'une raison et, par conséquent, les chiffres ci-haut ne peuvent s'additionner pour arriver au total des refus.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Service de la Sécurité Routière

CENTRES DE VERIFICATION DES VEHICULES

Du 5 juin au 30 septembre 1967.

	<u>1ère</u> <u>Inspection</u>		<u>2ième</u> <u>Inspection</u>	<u>Etiquettes</u> <u>Apposées</u>	<u>TOTAL:</u>	<u>Jours</u> <u>ouvra</u>
<u>CENTRE DE VERIFICATION-#71:</u>	<u>Bons</u>	<u>Déf.</u>				
Lévis	496	434	172	668	1102	19
Montmagny	730	2237	624	1354	3591	27
La Pocatière	175	293	133	308	601	5
Rivière-du-Loup	324	602	188	512	1114	11
	1725	3566	1117	2842	6408	62
<u>CENTRE DE VERIFICATION-#72:</u>						
Chicoutimi	202	779	362	564	1343	19
Alma	538	1095	602	1140	2235	20
	740	1874	964	1704	3578	39
<u>CENTRE DE VERIFICATION-#73:</u>						
Rimouski	900	803	500	1400	2203	22
St-Jérôme	158	210	120	278	488	11
Matane	320	496	222	542	1038	18
	1378	1509	842	2220	3729	51
<u>CENTRE DE VERIFICATION-#74:</u>						
Sept-Iles	189	798	333	522	1320	13
Baie-Comeau	359	671	304	663	1334	18
Port-Cartier	103	178	70	173	351	6
Repentigny	23	29	13	36	65	4
	674	1676	720	1394	3070	41
<u>CENTRE DE VERIFICATION-#75:</u>						
Ste-Foy	450	667	248	698	1365	16
Drummondville	349	522	316	665	1187	17
Sherbrooke	566	761	352	918	1679	26
	1365	1950	916	2281	4231	59
<u>CENTRE DE VERIFICATION-#76:</u>						
Joliette	97	171	64	161	332	8
Trois-Rivières	685	1248	486	1171	2419	31
	782	1419	550	1332	2751	39
<u>CENTRE DE VERIFICATION-#77:</u>						
Jonquière	373	816	483	856	1672	23
St-Félicien	155	472	186	341	813	13
Roberval	66	318	134	200	518	9
Hull	566	1069	378	944	2013	28
	1160	2675	1181	2341	5016	73
<u>CENTRE DE VERIFICATION-#78:</u>						
Montréal, boul. Métropolitain	1397	1491	712	2109	3600	57
Rouyn	141	234	97	238	472	6
Val d'Or	147	287	89	236	523	11
	1685	2012	898	2583	4595	74
<u>CENTRE DE VERIFICATION-#79:</u>						
Fleur de Lys	1122	1280	618	1740	3020	41
Balance Champigny	791	2171	769	1560	3731	37
	1913	3451	1387	3300	6751	78
<u>GRAND TOTAL:</u>	<u>11422</u>	<u>20132</u>	<u>8575</u>	<u>19997</u>	<u>40129</u>	<u>516</u>

ACTIVITES DES AUXILIAIRES EN RECHERCHE ET EN INFORMATION

Visites:

Clubs sociaux	9
Commissions scolaires	392
Chefs de police	49
Compagnies de transport	14
Directeurs d'écoles	34
Autorités civiques	35
Radio	58
Journaux	30
Postes de télévision	29

Conférences et entrevues:

Postes de télévision	30
Postes de radio	39
Clubs sociaux	16
Compagnies	5
Ecoles	31
Chauffeurs d'autobus d'écoliers	18
Associations diverses	9
Presse	5

Cliniques d'information:

Chauffeurs du transport écolier	45
Concours de la Jeunesse rurale	3

Cliniques de perfectionnement:

Public en général	78
Compagnies de transport	2
Emissions télévisées	4

ACTIVITES DES AUXILIAIRES EN RECHERCHE ET EN INFORMATION

Piste Junior d'Education routière:

Hull	du 3 au/4 juillet 1967.
Val d'Or	du 17 au 28 juillet 1967.
Kénogami	du 31 juillet au 11 août.
Drummondville	du 14 août au 25 août 1967.

Divers:

Cérémonies de bénédiction d'automobiles	2
Participation au jury d'examens de la section des Ecoles de conduite	7

FORMATION ET ENSEIGNEMENT

Cours de formation et de recyclage organisé par ou en collaboration avec le Service de la sécurité routière au cours de l'année 1967:

13 au 23 mars 1967:

Endroit: Ministère des Transports et Communications, 1050, Dorchester Est Montréal.

Cours de formation de moniteurs en conduite automobile pour les écoles commerciales de conduite. Donné à Montréal, ce cours comportait 18 heures d'enseignement théorique. L'enseignement pratique fut assuré par les Ecoles Commerciales de conduite. (45 candidats)

21 mars au 5 mai 1967:

Endroit: Montréal

Cours de formation de moniteurs au niveau scolaire, secteur anglais. Ce cours, organisé conjointement par notre Service et le Quebec Federation of Protestant Home and School Association, comportait 45 heures d'enseignement théorique et six heures d'enseignement pratique au volant. (30 candidats)

3 avril au 7 avril 1967:

Club Automobile

Cours de perfectionnement aux examinateurs de permis de conduire. (Région de Québec).

10 avril au 14 avril 1967:

Endroit: Montréal

Cours de perfectionnement aux examinateurs de permis de conduire. (Région de Montréal).

Ces deux cours, offerts par le B.V.A. ont été donnés avec la collaboration de notre personnel. (La direction du cours etc.)

27 et 28 avril 1967:

Endroit: Québec

Session d'information pour les techniciens de l'équipement électrique et mécanique de notre Service. (24 participants).

3 juillet au 8 juillet 1967:

Endroit: Montréal

Session préparation pour les instructeurs moniteurs pour la formation des maîtres dans l'enseignement de la conduite automobile (13 moniteurs instructeurs).

10 juillet au 28 juillet:

Endroit: Ecole Napoléon Courtemanche
Montréal-Est.

Cours de formation de moniteurs pour l'enseignement de la conduite automobile au niveau scolaire. Ce cours fut d'une durée de 3 semaines entières, comportant 68 heures d'enseignement théorique et 12 heures d'enseignement pratique. (31 candidats professeurs du niveau secondaire).

24 juillet au 4 août 1967:

Endroit: Camp militaire de
Farnham

Cours de sécurité aux cadets du Camp de Farnham sur des sujets tels que: code de la route, signalisation routière, conduite préventive, etc.

7 août au 25 août 1967:

Endroit: Ecole Napoléon Courtemanche
Montréal-Est.

Cours de formation de moniteurs pour l'enseignement de la conduite automobile au niveau scolaire. Ce cours fut d'une durée de 3 semaines entières, comportant 68 heures d'enseignement théorique et 12 heures d'enseignement pratique. (28 candidats).

7 août au 25 août 1967:

Endroit: Ecole Paul Hubert
Rimouski.

Cours de formation de moniteurs pour l'enseignement de la conduite automobile au niveau scolaire. Ce cours fut d'une durée de 3 semaines entières, comportant 68 heures d'enseignement théorique et 12 heures d'enseignement pratique (18 candidats).

25 novembre 67 au 12 janvier 1968:

Endroit: Ligue de sécurité de la
Province à Montréal.

Cours de formation de moniteurs en conduite automobile pour les professeurs du niveau secondaire (section anglaise). Ce cours comportait un enseignement théorique et pratique. Il a été organisé par la Ligue avec la collaboration de notre Service. (24 candidats).

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONSSERVICE D'INSPECTIONRAPPORT ANNUEL de 19671.- Nombre de vérifications effectuées en 1967 (Québec et Montréal): 12,241

<u>District de Québec:</u>	Résident de la province: 8,642	Total: 8,745
	Non-résident: 103	
<u>District de Montréal:</u>	Résident de la province: 3,077	Total 3,496
	Non-résident: 419	

Catégories et nombres de v.a. ayant fait l'objet de ces vérifications:

	<u>QUEBEC</u>	<u>MONTREAL</u>	<u>TOTAL</u>
Autobus	122	71	193
Autobus-écolier	518	271	789
Véhicule de livraison sans permis de la Régie	2,888	1,371	4,259
Véhicule de ferme	237	68	305
Véhicule de commerce	4,606	1,108	5,714
Véhicule-taxi	55	38	93
Véhicule-promenade	187	104	291
Véhicule-propriété du gouvernement	11	2	13
Véhicule-appartenant à des non-résidents	103	419	522
Véhicule-utilisé pour la navigation	4		4
Annulé	14		14
A venir (Montréal)		<u>44</u>	
Total:	8,745	3,496	12,241

2.- Rapport d'infractions émis (Québec et Montréal): 5,778

<u>District de Québec:</u>	Code de la route: 1,996	Total: 3,736
	Loi de la Régie: 1,740	
<u>District de Montréal:</u>	Code de la route: 668	Total: 2,042
	Loi de la Régie: 1,374	

COMPILATION DES SOMMES PERÇUES A LA SUITE DU TRAVAIL DU SERVICE D'INSPECTION

	TOTAL DU MOIS: <u>DECEMBRE</u>				TOTAL AU 1er <u>JANVIER</u> 19 <u>68</u> .			
<u>CODE DE LA REGIE DES TRANSPORTS</u>	MONTREAL	QUEBEC	<u>TOTAL DU MOIS</u>		MONTREAL	QUEBEC	<u>TOTAL DE LA PROVINCE</u>	
			AMENDES	DROITS			AMENDES	DROITS
PAR VOIE DE SOMMATION	360.00	1,485.00	1,845.00		13,450.00	11,310.00	24,760.00	
PAR VOIE DE COMPARUTION IMMEDIATE (Non-résident)	65.00	--	65.00		2,455.00	--	2,455.00	
D'IMMATRICULATION A LA REGIE -52-	94.00	72.00		166.00	1,990.70	1,491.65		3,482.35
	519.00	1,557.00	1,910.00	166.00	17,895.70	12,801.65	27,215.00	3,482.35
<u>CODE DE LA ROUTE</u>								
PAR VOIE DE COMPARUTION IMMEDIATE (Non-résident)	50.00	--	50.00		2,875.00	--	2,875.00	
VEHICULES IMMATRICULES POIDS INFERIEUR -212-	132.00	4,294.05		4,426.05	9,995.35	38,216.00		48,211.35
VEHICULES NON-IMMATRICULES RESIDENT (Non-résident) -215-	661.00	738.80		1,399.80	11,499.00	3,187.00		14,686.00
VEHICULES IMMATRICULES CATEGORIE INAPPROPRIEE -216-	--	--		--	153.40	629.10		782.50
	843.00	5,032.85	50.00	5,825.85	24,522.75	42,032.10	2,875.00	63,679.35
					TOTAL DES AMENDES: 30,090.00		GRAND TOTAL: 97,252.20	
					TOTAL DES DROITS: 67,162.20			
					97,252.20			

SERVICE AERIEN

INTRODUCTION

L'année 1967 a été marquée par une augmentation importante de nos activités en regard des années antérieures. En se basant sur l'année 1966, les statistiques 1967 révèlent les augmentations suivantes: Vols - 16% : Passagers - 24%
Milles parcourus - 26% : Heures de vol - 19%.

Un nombre record de feux de forêt a été enregistré au cours de l'été 1967 et, par conséquent, nos sept avions-citernes Canso ont été presque constamment en alerte. La période la plus critique a été celle du premier au 6 juin, au cours de laquelle plus de 200 feux de forêt se sont déclarés. Durant ces sept jours seulement, nos appareils ont effectué 250 heures de vol et déversé plus de 1,200,000 gallons d'eau.

Notre service ayant acquis une vaste expérience dans le domaine de l'utilisation des avions-citernes pour la lutte contre les incendies forestiers, des experts de l'Australie, du Chili, des Etats-Unis et de la Russie nous ont rendu visite afin d'étudier nos méthodes.

Ces visites ont eu comme résultat pratique la conclusion d'ententes avec le Gouvernement du Chili et l'Etat du Tennessee, lesquels obtiendront les services de nos appareils Canso au cours de l'hiver 1968. Nous espérons ainsi promouvoir la vente des avions-citernes CL-215 construits par la société Canadair de Montréal.

L'Exposition universelle de Montréal et le Centenaire de la Confédération ont sans aucun doute contribué à l'accroissement de nos activités, compte tenu des nombreux vols se rapportant directement à ces deux événements.

A V I O N S

<u>Nombre</u>	<u>Type</u>	<u>Enregistrement</u>
---------------	-------------	-----------------------

AFFAIRES

1	Hawker Siddeley DH-125	CF-PQG
1	Douglas DC-3	CF-PQE
1	Beechcraft "Super El8S"	CF-PQA
<hr/> 3		

BROUSSE

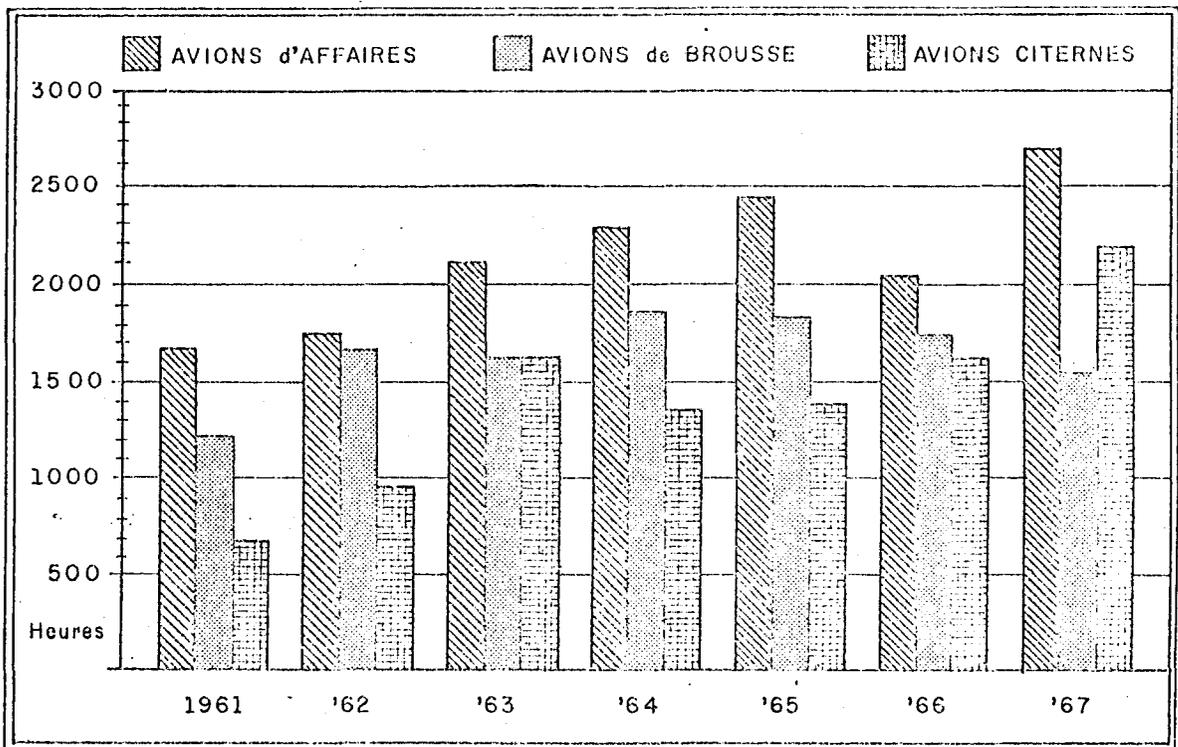
2	De Havilland "Beaver"	CF-PQB CF-PQC
1	Bell 47J-2 "hélicoptère"	CF-PQZ
<hr/> 3		

CITERMES

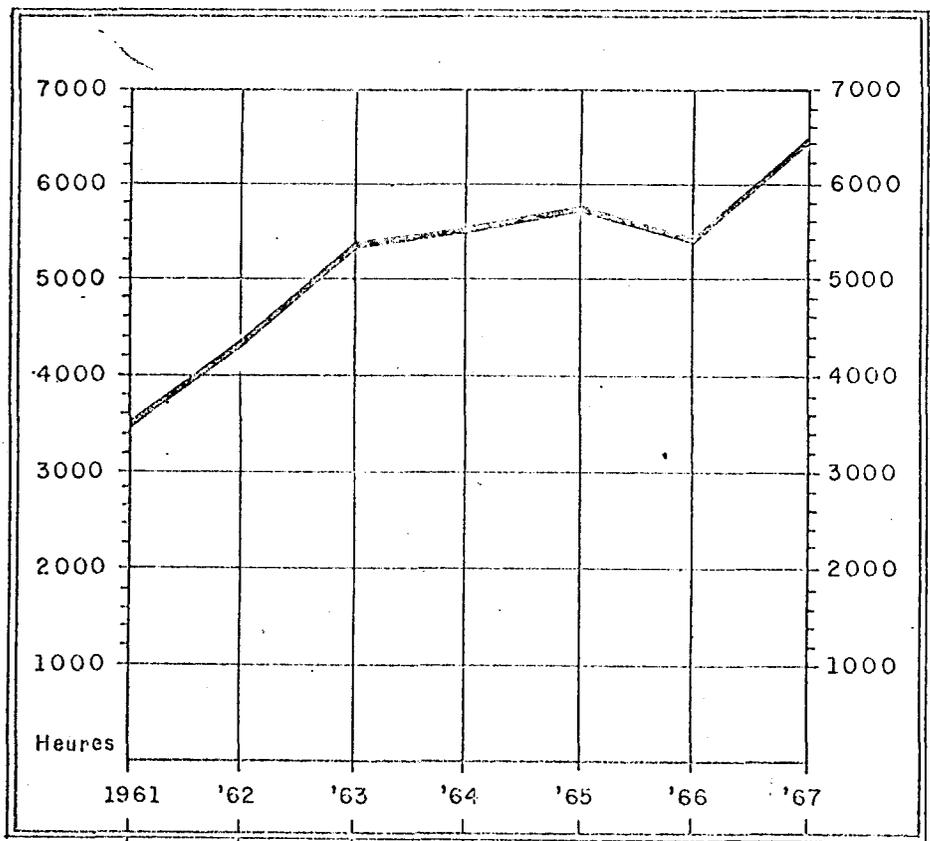
7	PBY-5A "Canso"	CF-PQF CF-PQI CF-PQK CF-PQL CF-PQM CF-PQO CF-PQP
<hr/> 7		

13

TABLEAU COMPARATIF DES HEURES DE VOL



TOTAL DES HEURES



AVIONS d'AFFAIRES :.....	1,678	1,746	2,104	2,283	2,431	2,037	2,691
AVIONS de BROUSSE :....	1,202	1,668	1,638	1,871	1,859	1,743	1,531
AVIONS CITERNES :.....	679	962	1,638	1,350	1,388	1,636	2,199
TOTAL :.....	<u>3,559</u>	<u>4,376</u>	<u>5,380</u>	<u>5,504</u>	<u>5,678</u>	<u>5,416</u>	<u>6,421</u>

HEURES DE VOL

ANNEE 1967

AVIONS D'AFFAIRES

<u>Avions</u>	<u>Heures de vol</u>	<u>Milles parcourus</u>	<u>Passagers</u>	<u>Milles/Passagers</u>	<u>Sorties</u>
CF-PQA Beechcraft	709:55	102,795	894	218,927	504
CF-PQE DC-3	924:30	136,664	2,985	740,416	542
CF-PQG DH-125	1,057:05	296,121	3,131	852,565	1,200
Total:	<u>2,691:30</u>	<u>535,580</u>	<u>7,010</u>	<u>1,811,908</u>	<u>2,246</u>

AVIONS DE BROUSSE

CF-PQB Beaver	530:35	48,107	719	104,812	317
CF-PQC Beaver	421:10	36,111	649	75,280	276
CF-PQZ Hélicoptère	579:10	42,570	1,247	72,819	804
Total:	<u>1,530:55</u>	<u>126,788</u>	<u>2,615</u>	<u>252,911</u>	<u>1,397</u>

AVIONS-CITERNES

CF-PQF Canso	437:05	53,205	852	266,811	197
CF-PQI Canso	345:15	39,640	155	30,806	171
CF-PQK Canso	248:55	28,802	17	2,150	140
CF-PQL Canso	283:30	33,967	19	3,260	133
CF-PQM Canso	222:20	21,575	118	18,745	131
CF-PQO Canso	397:00	48,437	294	76,938	183
CF-PQP Canso	265:00	27,361	177	50,855	125
Total:	<u>2,199:05</u>	<u>252,987</u>	<u>1,632</u>	<u>449,565</u>	<u>1,080</u>

Grand Total:	<u>6,421:30</u>	<u>915,355</u>	<u>11,257</u>	<u>2,514,384</u>	<u>4,723</u>
--------------	-----------------	----------------	---------------	------------------	--------------

RAPPORT D'ARROSAGES AVEC AVIONS CANSO

ANNEE 1967

<u>Avions</u>	<u>Heures de vol</u>	<u>Nombre d'arrosages</u>	<u>Nombre de gallons</u>	<u>Nombre de sorties</u>
CF-PQP	101:15	505	404,000	33
CF-PQI	146:30	561	448,800	48
CF-PQK	157:05	707	565,600	55
CF-PQL	205:50	1,143	914,400	71
CF-PQM	151:45	733	586,400	57
CF-PQO	131:15	584	467,200	40
CF-PQP	153:25	586	468,800	52
TOTAL:	1,047:05	4,819	3,855,200	356

REMPOURSEMENT PAR AVION

Année 1967

<u>AVIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
<u>Avions d'affaires</u>	
CF-PQA Beachcraft	\$ 22,335.00
CF-PQE DC-3	62,549.96
CF-PQG DH-125	94,416.58
<u>Avions de brousse</u>	
CF-PQB Beaver	24,191.70
CF-PQC Beaver	18,879.16
CF-PQZ Hélicoptère	28,830.00
<u>Avions-citernes</u>	
CF-PQF Canso	55,413.82
CF-PQI Canso	46,547.15
CF-PQK Canso	32,392.14
CF-PQL Canso	37,189.62
CF-PQM Canso	35,780.47
CF-PQO Canso	48,914.23
CF-PQP Canso	40,902.55
TOTAL:	<u>\$548,342.38</u>

REMBOURSEMENT PAR MINISTERE

ANNEE 1967

AFFAIRES CULTURELLES	2,100.00
AFFAIRES FEDERALES-PROVINCIALES	6,325.01
AFFAIRES MUNICIPALES	1,491.68
AGRICULTURE ET COLONISATION	8,601.68
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE	411.66
CONSEIL EXECUTIF	19,050.40
EDUCATION	23,859.15
FAMILLE ET BIEN-ETRE SOCIAL	7,254.99
FINANCES	3,176.65
HYDRO-QUEBEC	6,240.83
INDUSTRIE ET COMMERCE	7,852.08
JUSTICE	6,938.35
OFFICE DES AUTOROUTES	300.00
REGIE DES ALCOOLS	1,216.66
REVENU	758.34
RICHESSSES NATURELLES	119,412.49
SANTE	25,490.36
SECRETAIRE DE LA PROVINCE	7,245.00
SURETE PROVINCIALE	5,300.83
TERRES ET FORETS	253,839.13
TOURISME, CHASSE ET PECHE	18,565.41
TRAVAIL	1,010.00
TRAVAUX PUBLICS	4,606.67
VOIRIE	17,315.01
TOTAL:	<u>548,342.38</u>

SERVICE MARITIME

SUBVENTIONS

La province de Québec paie depuis 1920 des subventions aux compagnies de navigation desservant des endroits isolés et des points stratégiques ne pouvant être reliés autrement que par navire.

Les liaisons essentielles de l'après première guerre mondiale étaient la Côte Nord, du Saguenay à Blanc-Sablon, les Iles-de-la-Madeleine et la Gaspésie. A cette époque, les services subventionnés assuraient les communications vitales entre Montréal, Québec et des centres de peuplement isolés qui tiraient leur subsistance des moyennes et grandes pêches. De par leur nature, ces services ne pouvaient compter sur les frets pour combler des dépenses d'opération très élevées occasionnées par l'obligation de maintenir un équipage assez grand pour rencontrer les exigences de transport des passagers.

Les développements miniers de la Haute Côte Nord et l'ouverture de moulins à papier modifièrent sensiblement depuis 1945 ce tableau économique. Ces développements nécessitèrent la mise en oeuvre de capitaux plus élevés afin d'ouvrir des routes et permettre à l'avion, dont la guerre avait révélé les possibilités illimitées, de relier les grands centres.

La Haute Côte Nord jusqu'à Sept-Iles n'est plus constituée de petits postes à peuplements isolés. Les transformations qu'ont subies ces structures ont triplé sa population. Les grandes industries qui s'y sont implantées ont ouvert des perspectives immenses au trafic fluvial.

Les compagnies subventionnées qui, jusqu'alors ne pouvaient vivre de leurs frets, auraient pu devenir rentables et se passer de subventions, d'autant plus que l'avènement du moteur diesel venait réduire leur coût d'opérations. Mais cette manne attirera un

grand nombre de concurrents que n'astreignèrent pas les exigences d'un service régulier et le fardeau des navires à passagers. Ces petites entreprises de navigation, attirées par ce trafic nouveau et faisant le transport à des coûts moindres, rongèrent les revenus des entreprises subventionnées de sorte que, jusqu'à l'ouverture de la route numéro 15, le gouvernement provincial, afin de conserver des services réguliers absolument nécessaires tant en fret qu'en passagers, dut continuer à subventionner des compagnies capables de se plier aux servitudes de tels services.

Depuis que cette route numéro 15 perce jusqu'à Sept-Iles et que le camion, l'autobus et l'avion peuvent assurer des services normaux, le gouvernement du Québec n'accorde plus de subventions dans le secteur s'étendant à l'ouest de Sept-Iles. Il lui faudra cependant assurer les services maritimes de la Moyenne et de la Basse Côte Nord, tant et aussi longtemps que la route numéro 15 ne s'étendra pas jusqu'à Blanc-Sablon.

Ce développement important de la Haute Côte Nord a modifié également les relations Côte Sud - Côte Nord et partant, a obligé le gouvernement de la province à repenser la structure des subventions aux services des deux rives.

En effet, il est normal, et cette politique doit être envisagée dans la perspective d'une régénération économique importante, que le Bas Saint-Laurent puisse être relié à Baie-Comeau et à Sept-Iles par des moyens de transport rapides, économiques et efficaces, et cela, durant toute l'année. C'est pourquoi, les subventions gouvernementales aux transports s'orienteront dans les années à venir vers l'établissement, à des points stratégiques, de services de traversiers brise-glace à embarquement et débarquement par les bouts, afin que le Bas Saint-Laurent puisse concurrencer sur les marchés de Baie-Comeau et Sept-Iles, les produits en provenance de régions plus favorisées.

PRINCIPES GÉNÉRAUX PRÉSIDANT À L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

La province de Québec a subventionné, pendant l'année fiscale 1966/67, douze services maritimes et un service aérien. Un service maritime a été supprimé, il s'agit d'Ungava Transport Ltée, qui opérait un service de traversier entre Ste-Anne-des-Monts et Sept-Iles. Par contre, un nouveau service a été subventionné, soit un service de canots à glace entre l'Ile-aux-Grues et Montmagny.

Cinq demandes de subventions ont été reçues. Dans chaque cas une étude approfondie des services projetés fut effectuée et ces demandes furent refusées.

En général, le gouvernement évite de donner deux subventions à des compagnies différentes pour desservir les mêmes points, et s'attache à bien définir la nécessité du service et son caractère déficitaire.

Nécessité du service

- a) Revue des autres moyens de transport, s'il en existe.
- b) Conséquences de l'introduction ou du retrait du service sur l'économie des régions à desservir.
- c) Analyse des statistiques des frets et des passagers à transporter.
- d) Etudes des taux proposés.
- e) Revue de l'aspect technique du (des) navire (s) à mettre sur les services.
- f) Etudes démographiques des régions.
- g) Importance du service par rapport aux facteurs psychologiques, économiques et sociologiques des régions à desservir.

Aspects financiers du service subventionné

Analyse des montants recommandés ou refusés en fonction:

- a) de l'horaire en vigueur et des taux chargés;
- b) des possibilités du transport;
- c) des difficultés portuaires et climatériques;
- d) des bureaux d'affrètement;

- e) des coûts de revient et des revenus à la tonne;
- f) du coût du navire et des transformations, s'il y a lieu;
- g) du coût d'opérations;
- h) du coût d'administration;
- i) du coût de la finance;
- j) des services compétitifs, s'il y a lieu;
- k) des personnes ou des compagnies qui demandent des subventions afin de s'assurer s'ils peuvent donner le service en toute sécurité et selon une saine économie des deniers publics;
- l) de la longueur du contrat en fonction des coûts et de la nécessité du service.

Des inspections ont été faites sur tous les navires subventionnés en 1966/67, ils ont tous été trouvés satisfaisants selon les exigences du ministère des Transports et Communications.

Au cours de l'année 1966/67, plusieurs compagnies et propriétaires de navires se sont adressés au service maritime provincial comme moyen de recruter des capitaines, des officiers, des ingénieurs et des matelots. Environ 25 marins qui étaient en chômage ont été placés sur différents navires.

Les subventions versées durant l'année financière 1966/67 se sont élevées à \$502,944.26 sur des crédits disponibles de \$627,000, laissant un solde non utilisé de \$124,055.74.

PERMIS SPECIAUX

Permis émis en vertu des dispositions de l'arrêté en conseil
no 1045 du 27 mai 1964 et ses amendements pour la période
du 1er avril 1966 au 31 mars 1967

	<u>QUEBEC</u>	<u>MONTREAL</u>	<u>TOTAL</u>
1.- Pour transport excédant dimensions et pesanteurs légales: (machinerie, objets lourds et indivisibles, acier d'armature et de structure, poteaux, etc.)	529	2344	2873
2.- Pour transport de constructions:	861	1531	2392
3.- Pour circuler avec véhicules extra-lourds: (bétonnières et camions à 3 essieux de 24,000 lbs ou plus)	0	0	
4.- Pour circuler avec véhicules excédant dimensions et pesanteurs légales: (machinerie lourde sur pneumatiques, camions genre EUCLID, instruments aratoires automoteurs, etc.)	182	811	993
5.- Pour remorquer véhicules excédant dimensions ou pesanteurs légales: (maison mobile, concasseur, outillage d'asphalte, banc de scie, etc.)	227	769	996
6.- Pour transporter du bois de pulpe, billots, arbres en longueur et matériaux requis pour la construction, l'entretien et la réparation des chemins, sur les chemins de classe "B" avec les mêmes pesanteurs que sur les chemins de classe "A".	113	-	113
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1912	5455	7367

ETAT COMPARATIF

	<u>1961/62</u>	<u>1962/63</u>	<u>1963/64</u>	<u>1964/65</u>	<u>1965/66</u>	<u>1966/67</u>
QUEBEC	1279	1464	1771	1957	1696	1912
MONTREAL	4090	4604	4999	4721	4981	5455
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
TOTAL:	5369	6068	6770	6678	6677	7367

RÉGIE DES TRANSPORTS

(Année d'exercice se terminant le 30 juin 1967)

La Régie des transports de la province de Québec, conformément à la loi concernant le transport, chapitre 228 des S.R.Q., de 1964, commence une nouvelle année d'activités à chaque 1er juillet. Le rapport qui suit couvre donc l'exercice terminé le 30 juin 1967. Les renseignements donnés proviennent de la Régie elle-même.

LES MEMBRES DE LA RÉGIE

La Régie des transports de la province de Québec est composée des membres suivants:-

le président,	Hon. Gérard La Rochelle, J.D.,
le vice-président,	Me Pierre Roger, c.r.,
le vice-président,	M. Gustave St-Jacques, ing.,
le régisseur,	M. Guy Dallaire,
le régisseur,	M. André Houde,
le régisseur,	M. Paul Brien,
le régisseur,	Me Léo Bureau, c.r.,
le secrétaire,	M. Geo.-Henri Bélanger,
le secrétaire-adjoint,	M. Gérard Pinaud.

Bureau principal à Québec - 880 chemin Ste-Foy

Bureau à Montréal - 1030 rue Arherst

LA POPULATION DES TRANSPORTEURS SOUS CONTROLE

La Régie des transports exerce la surveillance et le contrôle sur un nombre imposant de propriétaires d'entreprises publiques pour le transport de marchandises et de voyageurs. A cause de circonstances incontrôlables, l'inventaire des dossiers actifs, depuis l'année 1964, n'est plus effectué comme par les années antérieures.

De l'avis général des responsables des différents services sous contrôle, il semble certain que le nombre total des transporteurs est en augmentation sur les 5,420 énumérés en 1963. Les chiffres comparatifs des années 1964, 1965 et 1966, atteignent vraisemblablement le total de 5,550, 5,780 et 5,550 respectivement.

LES EFFECTIFS DE TRANSPORT ROUTIER

A la fin de 1963, le dénombrement systématique du nombre de véhicules immatriculés par les détenteurs de permis de la Régie était de 45,018 unités de toutes sortes. Les nombres correspondant aux années 1964, 1965 et 1966 sont d'environ 50,500, 55,000 et 59,000 respectivement selon les meilleures approximations qu'il soit possible de faire.

Le nombre comparatif à la fin de 1956 était de 24,003 véhicules routiers; soit une augmentation de près de 145% en dix ans.

Cette expansion vigoureuse représente un accroissement qui se compare très favorablement avec celui de 69% de l'ensemble de tous les véhicules de commerce immatriculés au Québec durant la même période. (207,632 camions de tous genres en 1956 comparativement à 351,204 en 1966).

Le détail des immatriculations au Bureau des véhicules automobiles est exposé à l'appendice "B".

LES AUDITIONS EN SEANCE PUBLIQUE

Durant l'année expirée le 30 juin 1967, la Régie a siégé à deux divisions et dans dix localités afin d'enquêter sur les requêtes majeures qui lui furent soumises. Ces enquêtes en séances publiques ont nécessité 11,5 jours d'audition.

On trouvera aux appendices "C" le détail des jours d'audition, le calendrier des séances publiques et les endroits où des auditions ont été tenues.

Au surplus, la Régie a eu à faire l'étude et l'examen "en chambre" de 2,573 requêtes, ce qui a donné lieu à autant d'ordonnances.

LES DECISIONS PAR ORDONNANCE

La Régie a signifié 3,424 ordonnances durant l'année terminée le 30 juin 1967, dont huit pour le transport par eau, 239 pour la location de véhicules de promenade et de commerce, 911 pour les services de transport de voyageurs par autobus, taxi et autoneige, et finalement 2,266 ordonnances pour le camionnage.

Le détail de ces décisions par ordonnances signifiées aux parties apparaît aux appendices "D" pour chacun des services de transport sous contrôle.

LES COMMUNICATIONS AVEC LES INTERESSES

Il faut noter que le travail préparatoire aux décisions et aux ordonnances de la Régie exige un nombre considérable de communications avec les parties en cause. Les informations et précisions ainsi obtenues sont essentielles à l'organisme de contrôle en vue de la conduite expéditive et ordonnée des questions sous examen.

Les entreprises de camionnage, à elles seules, ont

nécessité l'expédition de 1,803 avis de requêtes et de rôles, à l'intention de 25,519 intéressés. Le service de mécanographie a été tenu de préparer durant l'année plus de 1,108,000 reproductions variées pour l'ensemble des services sous contrôle. On trouvera le détail de ces tâches aux appendices "D-6" et "F", respectivement.

LES ETATS FINANCIERS DE LA REGIE

La comptabilité générale de la Régie est faite par les services comptables du ministère des Transports et Communications et s'établit sur l'exercice annuel particulier au gouvernement du Québec. Cet exercice se termine au 31 du mois de mars de chaque année.

Ainsi pour l'exercice terminé le 31 mars 1966, les recettes brutes attribuables à la Régie furent de \$1,904,225 en regard d'un montant de dépenses ordinaires de \$497,779 affecté aux salaires, frais de voyages, matériel, fournitures de bureau, etc.

L'examen de l'appendice "E" démontre que les recettes brutes sont passées de \$667,298 à \$1,904,225 en huit ans, soit une augmentation de 185% comparativement aux dépenses ordinaires dont la hausse n'a été que de 69% durant la même période.

LE NOMBRE DE DETENTEURS DE PERMIS
SOUS CONTROLE ET SURVEILLANCE DE LA REGIE

(Comparaison des années 1956 à 1963 *
d'après les relevés au 31 décembre)

	<u>TRANSPORTEURS ROUTIERS</u>		<u>TRANSPORTEURS</u>	<u>TOTAL DES</u>
	<u>MARCHANDISES</u>	<u>VOYAGEURS</u>	<u>PAR EAU</u>	<u>DETENTEURS</u>
1956	4501	452	-	4953
1957	4413	466	-	4879
1958	4606	528	-	5134
1959	4633	545	R.S.P.	5178
1960	4487	627	R.S.P.	5114
1961	4334	623	114	5071
1962	4440	703	101	5249
1963	4479	833	108	5420
1964	?	?	119	5550
1965	?	?	?	5785
1966	?	?	?	5550

* En raison de circonstances incontrôlables, la Régie n'est plus en mesure de procéder à la compilation générale des détenteurs et effectifs sous permis depuis 1964. Aux années suivantes, les nombres ne sont qu'approximatifs.

NOTE: - R.S.P. signifie sous la juridiction et le contrôle de la Régie des services publics.

NOMBRE DE DETENTEURS

de 1956 à 1966

APPENDICE "A"

STATISTIQUES OFFICIELLES D'IMMATRICULATION

DU BUREAU DES VEHICULES AUTOMOBILES

De 1951 à 1966 et pour certaines plaques réservées aux véhicules des détenteurs de permis de la Régie.

Sous permis de la Régie en particulier

	Camion "L"	Camion louage "PX"	Semi- remorque "RL"	Louage voiture promenade	Camions et véhicules commerciaux de tous genres
1951	9,867	?	2,029	?	130,931
1952	12,207	?	2,865	?	152,970
1953	12,415	?	5,166	?	158,901
1954	13,060	?	5,928	?	168,110
1955	12,763	?	4,045	1,438	184,500
1956	14,025	?	5,829	2,114	207,632
1957	15,055	?	6,653	2,584	215,401
1958	15,255	?	6,608	3,579	224,974
1959	15,765	?	7,169	3,894	231,699
1960	16,262	?	8,011	7,632	242,019
1961	16,776	?	8,546	9,148	263,275
1962	17,869	2,461	9,610	11,252	284,426
1963	17,981	2,810	9,651	12,129	302,227
1964	18,752	3,465	10,438	15,080	314,827
1965	19,008	4,753	11,069	17,127	320,910
1966	20,034	5,686	12,711	21,291	351,204

NOTE:-

Le groupement "CAMIONS ET VEHICULES COMMERCIAUX" comprend les véhicules automobiles suivants: camions, et tracteurs avec préfixes L, F, FX, N, G, W, H, C, P, SN, GP, WH, K, S, qui sont les camions publics, privés et de louage, dépanneuses (tow trucks) véhicules de ferme, véhicules des gouvernements, véhicules-outils, corbillards et ambulances, tracteurs de ferme, véhicules lourds de construction, autos-neige, véhicules du gouvernement du Québec, chasse-neige, véhicules en territoire isolé, traîneaux-automobiles.

CALENDRIER DES AUDITIONS EN SEANCE PUBLIQUE

(Période du 1er juillet 1966 au 30 juin 1967)

En 1966: - 64 jours

Juillet	Les 6-7 à Montréal; le 19 à Val d'Or; les 20-21 à Rouyn.
Août	Le 31 à Québec.
Septembre	Les 6-7-8-13-14-15-20-21-22 à Québec; les 13-14-15-20-21-27-28-29 à Montréal.
Octobre	Les 13-18-19-20 à Québec; le 14 à Thetford-Mines; les 11-12-13-20 à Montréal; les 27-28 à Hull; les 27-28 à Sherbrooke.
Novembre	Les 15-16-17 à Québec; le 23 à Chicoutimi; les 2-3-8-9-10-22-23-24-29-30 à Montréal; les 2-3 à Trois-Rivières.
Décembre	Les 5-13-14-15 à Québec; les 1-6-7-13-14-15-20-21 à Montréal.

En 1967: - 81 jours

Janvier	Les 10-12-16-18-19 à Québec; les 11-19-24-25-26 à Montréal; le 4 à Trois-Rivières.
Février	Les 14-15-16 à Québec; les 7-8-9-21-22-23-28 à Montréal.
Mars	Les 21-22-23 à Québec; les 7-8-9-14-15-16-28-29-30-31 à Montréal.
Avril	Les 4-5-6-7-11-12-13-14-18-19-20-21-25-26-27-28 à Montréal.
Mai	Le 2 à Québec; les 9-10 à Matane; les 1-2-3-9-16 à Montréal; les 24-25 à Rouyn; le 23 à Val d'Or.
Juin	Les 6-7-8-20-21-22-27-28-29 à Québec; les 13-14 à Chicoutimi; les 13-14-15-19-27-28-29 à Montréal; le 21 à Sherbrooke; le 20 à Trois-Rivières.

SOMMAIRE MENSUEL DES JOURS D'AUDITION PUBLIQUE

1966	En juillet 5, août 1, septembre 17, octobre 13, novembre 16, décembre 12; soit un total de 64 jours.
1967	En janvier 11, février 10, mars 13, avril 16, mai 11, juin 20; soit un total de 81 jours.

GRAND TOTAL DE 145 JOURS, EN DIX LOCALITES, dont Montréal 82, Sherbrooke 3, Trois-Rivières 4, Hull 2, Rouyn 4, Val d'Or 2, Québec 42, Chicoutimi 3, Matane 2, et Thetford-Mines 1 journée.

LE NOMBRE D'ORDONNANCES SIGNIFIEES
PERIODE DE 12 MOIS AU 30 JUIN 1967

RESUME SUIVANT LA CATEGORIE DE SERVICE

Répartition des ordonnances significées

<u>Services</u>	<u>après audition publique</u>	<u>après étude en chambre</u>	<u>Total</u>
Transport par eau -	2	6	8
Location de véhicules			
a) marchandises -	14	110	124
b) voyageurs -	28	87	115
Autobus - taxi - autoneige -	227	684	911
Camionnage	580	1686	2266
Total:	851	2573	3424

RETROSPECTIVE

1966 - 1967	851	2573	3424
1965 - 1966	683	2318	3001
1964 - 1965	758	2615	3373
1963 - 1964	900	1950	2850
1962 - 1963	712	2025	2737
1961 - 1962	1019	2104	3123
1960 - 1961	939	1643	2582
1959 - 1960	830	1500	2330
1958 - 1959	735	1631	2366

APPENDICE "D 1"

TRANSPORT PAR EAU POUR L'ANNEE

TERMINEE LE 30 JUIN 1967

SOMMAIRE DES ORDONNANCES SIGNIFIEES DU

1er JUILLET 1966 AU 30 JUIN 1967

	<u>Nombre d'ordonnances</u>		<u>Total</u>
	<u>après audition publique</u>	<u>après étude en chambre</u>	
<u>Décisions</u>			
d'accorder	2	4	6
de rejeter	-	-	-
diverses	-	2	2
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
totał:	2	6	8

Rétrospective

1966 - 1967	2	6	8
1965 - 1966	6	9	15
1964 - 1965	4	10	14
1963 - 1964	4	10	14
1962 - 1963	-	26	26

LOCATION DES VEHICULES AGENCES POUR
LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ET VOYAGEURS

SOMMAIRE DES ORDONNANCES SIGNIFIEES
DURANT L'ANNEE TERMINEE LE 30 JUIN 1967

	<u>Nombre d'ordonnances</u>		
	<u>après</u> <u>audition</u> <u>publique</u>	<u>après</u> <u>étude en</u> <u>chambre</u>	<u>total</u>
<u>1.- VEHICULES MARCHANDISES</u>			
<u>Décisions</u>			
d'accorder	12	99	111
de rejeter	1	7	8
diverses	1	4	5
	-----	-----	-----
Total:	14	110	124
<u>2.- VEHICULES VOYAGEURS</u>			
<u>Décisions</u>			
d'accorder	20	76	96
de rejeter	6	3	9
diverses	2	8	10
	-----	-----	-----
Total:	28	87	115
 Grand total (1 et 2)	 <u>42</u>	 <u>197</u>	 <u>239</u>

Rétrospective

1966 - 1967	42	197	239
1965 - 1966	41	248	289
1964 - 1965	59	274	333
1963 - 1964	60	277	337
1962 - 1963	47	188	235
1961 - 1962	55	117	172
1960 - 1961	74	122	196
1959 - 1960	45	82	127
1958 - 1959	33	60	93

TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS PAR
AUTOBUS - TAXIS - AUTONEIGES

SOMMAIRE DES ORDONNANCES SIGNIFIEES
DURANT L'ANNEE TERMINEE LE 30 JUIN 1967

<u>Décisions</u>	<u>Nombre d'ordonnances</u>		<u>total</u>
	<u>après</u> <u>audition</u> <u>publique</u>	<u>après</u> <u>étude en</u> <u>chambre</u>	
d'accorder	116	520	636
de rejeter	83	2	85
diverses	28	162	190
Total:	227	684	911

Rétrospective

1966 - 1967	227	684	911
1965 - 1966	109	602	711
1964 - 1965	113	447	560
1963 - 1964	202	426	628
1962 - 1963	110	269	379
1961 - 1962	127	327	454
1960 - 1961	125	218	343
1959 - 1960	135	271	406
1958 - 1959	74	313	387

APPENDICE "D-4"

TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR CANYONSOMMAIRE DES ORDONNANCES SIGNIFIEESDURANT L'ANNEE TERMINEE LE 30 JUIN 1967

<u>Décisions</u>	<u>Nombre d'ordonnances</u>		<u>total</u>
	<u>après audition publique</u>	<u>après étude en chambre</u>	
d'accorder	300	1189	1489
de rejeter	204	26	234
diverses	134	708	842
	<u>642</u>	<u>1923</u>	<u>2565</u>
(moins ajustement pour or- donnances comportant plus d'une décision)	(- 62)	(-237)	(-299)
Total d'ordonnances	<u>580</u>	<u>1686</u>	<u>2266</u>

Rétrospective

1966 - 1967	580	1686	2266
1965 - 1966	527	1459	1986
1964 - 1965	582	1884	2466
1963 - 1964	634	1237	1871
1962 - 1963	555	1542	2097
1961 - 1962	828	1654	2482
1960 - 1961	740	1303	2043
1959 - 1960	650	1147	1797
1958 - 1959	628	1258	1886

APPENDICE "D-5"

EXPEDITION AUX INTERESSES DES AVIS DE ROLE
ET DES AVIS DE REQUETE POUR LE CAMIONNAGE

SOMMAIRE DES COMMUNICATIONS POUR
L'ANNEE TERMINEE LE 30 JUIN 1967

<u>Avis de rôle</u>	<u>nombre de causes</u>	<u>nombre d'intéressés</u>
Inscriptions initiales	661	7,182
Inscriptions additionnelles	1	70
Inscriptions en contre-avis	38	1,015
	<hr/>	<hr/>
Total	701	9,267
 <u>Avis de requête</u>	 1,102	 19,259
	<hr/>	<hr/>
Grand total	1,803	28,519

Le camionnage a donc exigé au total l'expédition d'avis concernant 1,803 causes et requêtes affectant 28,519 intéressés, selon les préposés aux communications relatives aux séances publiques et aux entreprises visées par la concurrence et susceptibles de présenter opposition.

<u>Rétrospective</u>	<u>causes</u>	<u>intéressés</u>
1966 - 1967	1,803	28,519
1965 - 1966	1,726	28,915
1964 - 1965	1,750	20,056
1963 - 1964	1,650	18,831
1962 - 1963	1,784	22,182

ETATS FINANCIERS DES REVENUS ET DEPENSES

COMPARAISON DES EXERCICES FINANCIERS DE 12 MOIS
AU PREMIER AVRIL DES ANNEES 1959 A 1967

	<u>Revenus</u>	<u>Dépenses</u>
1958 - 1959	\$ 667,298.50	\$ 313,570.55
1959 - 1960	\$ 778,027.23 (16.6%)	\$ 346,977.13 (10.7%)
1960 - 1961	\$ 904,120.54 (16.2%)	\$ 367,009.62 (6.3%)
1961 - 1962	\$1,080,360.23 (19.5%)	\$ 379,887.34 (3.5%)
1962 - 1963	\$1,257,807.00 (16.4%)	\$ 439,276.84 (15.6%)
1963 - 1964	\$1,403,443.81 (11.6%)	\$ 467,792.18 (6.5%)
1964 - 1965	\$1,602,041.67 (14.2%)	\$ 439,481.74 (6.1%)
1965 - 1966	\$1,721,639.03 (7.5%)	\$ 476,424.76 (8.4%)
1966 - 1967	\$1,904,225.48 (10.6%)	\$ 497,779.06 (4.5%)
(a) Budget 1967 - 1968 et prévisions	\$2,000,000.00 (5.0%)	\$ 579,300.00 (14.3%)

(a) - comprend le supplément no 1. de \$48,600

Note:- Les états financiers sont fournis par les services comptables du ministère. Les pourcentages entre parenthèses réfèrent au changement par rapport à l'année antérieure.

APPENDICE "E"

REGIE DES SERVICES PUBLICS

L'année judiciaire couvre la période du premier juillet 1966 au trente juin 1967. Deux grands secteurs, celui de l'expropriation et celui des services publics, se partagent l'activité de l'organisme dont la direction est la suivante:

Président: Louis-F. Cantin, juge de district
 Vice-présidents: Me Lomer Brisson
 Me Benoît Poupart
 Régisseurs: Charles Bernier, ing.
 Marc Laforce, b.s.a.
 C.-H. Boisvert, ing.

On trouvera ci-après des statistiques informatives.

EXPROPRIATIONS

Causes nouvelles entrées au plumitif:	641
Causes inscrites sur les rôles pour enquêtes:	533
Ordonnances motivées fixant des indemnités:	263
Total des montants accordés par jugements:	\$11,145,004.62
Ordonnances non motivées (règlements hors cours):	120
Jours d'enquêtes:	162

SERVICES PUBLICS

Dans ce secteur, les entreprises de téléphone représentent le principal service public dont s'occupe la Régie. Celle-ci doit s'intéresser à 79 entreprises à juridiction provinciale qui se répartissent comme suit: 64 entreprises publiques appartenant à des particuliers, compagnies ou sociétés; 14 entreprises opérant des lignes forestières; et une entreprise publique de propriété municipale.

La Régie a reçu durant l'année judiciaire 122 requêtes de différentes natures. Ces requêtes se partagent comme suit:

Prolongement de réseau:	3
Modification de taux:	13
Approbation de fusion, cession ou vente:	40
Plaintes de service:	11
Obtention de service:	5
Approbation de contrats de trafic:	11
Etablissement de service de secteur étendu et/ou d'ilôts urbains:	20
Causes diverses:	19

Au cours de l'année, toujours dans le secteur "services publics", la Régie a rendu 142 ordonnances qui se partagent comme suit:

Prolongement de réseau:	4
Modification de taux:	17
Fusion, cession ou vente d'une entreprise téléphonique:	36
Demande de service:	9
Approbation de contrat de trafic:	11
Autorisation d'établir un service de secteur étendu et/ou un service d'ilôt urbain:	34
Plainte de service:	8

Aux statistiques qui précèdent, il est bon d'ajouter que les ingénieurs et le technicien de la Régie ont procédé durant l'année à 171 inspections à travers la province.

BUREAU DES EXPROPRIATIONS DE MONTREAL

Durant l'année d'audiences terminée le 31 juillet 1967, le Bureau des expropriations de Montréal a rendu des ordonnances à la suite de requêtes en expropriations présentées par la Ville de Montréal, la Corporation de Montréal métropolitain, la Régie de la Place des Arts et la Commission de Transport de Montréal.

Le Bureau existe en vertu d'une loi sanctionnée le 20 juin 1962. Il se compose de trois membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ce sont:

Monsieur Fernand Dostie, président,
Me René Reeves, vice-président,
Monsieur François-X. Vézina, commissaire.

Le secrétaire du Bureau est monsieur Fernand Hébert et le siège de l'organisme est situé à 506 rue Sainte-Catherine Est, à Montréal.

Avant l'adoption de la loi de 1962, les autorités de la ville de Montréal devaient s'adresser à la Régie des services publics et ne pouvaient interjeter appel. Depuis, il existe un droit d'appel d'abord devant la Régie des services publics, ensuite devant la Cour du Banc de la Reine.

Durant l'année d'audiences terminée le 31 juillet 1967, le Bureau a entendu 1,311 causes et a rendu 274 ordonnances réparties comme suit:

VILLE DE MONTREAL

Propriétaires	935	\$14,025,764.63
Locataires	314	\$ 746,285.11

REGIE DE LA PLACE DES ARTS

Propriétaire 1 \$ 235,389.56

CORPORATION DE MONTREAL METROPOLITAIN

Propriétaires 6 \$ 564,171.00

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL

Propriétaires 25 \$ 650,844.77

Le tout forme un total de \$16,222,155.07 soit:
\$15,476,169.96 pour les propriétaires et \$746,285.11 pour les
locataires.